



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 17 JANVIER 2024 // N°729 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

APRÈS UN NUL (1-1)  
DÉCEVANT FACE À L'ANGOLA  
**AU PROCHAIN  
MATCH,  
LES JOUEURS  
DEVRAIENT ÊTRE  
SENSIBLEMENT  
DIFFÉRENTS**

Lire en page 11



LES ENJEUX LIÉS  
À L'ÉNERGIE ÉTANT  
STRATÉGIQUES  
**L'ALGÉRIE  
CONTRIBUE À  
ASSURER UNE  
PLUS GRANDE  
VISIBILITÉ AU  
PARTENARIAT  
MONDIAL**

Lire en page 6

EN VISITE À LA BASE  
NAVALE CENTRALE DE  
MERS-EL-KÉBIR  
**CHANEGRIHA  
INAUGURE LE  
PREMIER NAVIRE  
REMORQUEUR  
CONSTRUIT EN  
ALGÉRIE**

Lire en page 4



AFIN D'ÉTEINDRE PLUSIEURS FOYERS DE TENSION DANS LE MONDE

## LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE FAIT ACTIVEMENT LA PROMOTION DES APPELS À L'ACTION

Lire en page 3



DIPLÔMÉE DES UNIVERSITÉS  
AMÉRICAINES, SPÉCIALISTE DU DROIT  
INTERNATIONAL

**ADILA HASSIM,  
L'AVOCATE QUI FAIT  
TREMBLER LES  
SIONISTES DES PIEDS  
À LA TÊTE**

Lire en page 4



PRENANT POSITION POUR ISRAËL

## L'UE ajoute le chef du Hamas à Gaza, Yahya Sinouar, à sa « blacklist »

L'Union européenne a ajouté le chef du Hamas à Gaza, Yahya Sinouar, à sa blacklist, en réponse à l'attaque surprise du groupe contre Israël en octobre dernier. Au cours de la nuit, l'aviation israélienne a bombardé le secteur de Khan Younés, dans le sud de Gaza, où se cache, selon l'armée, la direction locale du Hamas. Israël a par ailleurs annoncé avoir tué "des dizaines de terroristes" dans le nord de Gaza. Les États membres de l'Union européenne ont ajouté à leur liste de sanctions Yahya Sinwar, le chef politique du Hamas à Gaza, en réponse à l'attaque surprise du groupe contre Israël en octobre dernier, alors Netanyahu, de l'avis de toute la planète, commet un génocide - toujours en cours - jamais égalé, mais qui n'est pas

dans sa blacklist.

Ainsi, « il est désormais soumis au gel de ses fonds et autres avoirs financiers dans les États membres de l'UE, tandis qu'il est interdit aux opérateurs de l'UE de mettre des fonds et des ressources économiques à sa disposition ». Ce qui s'apparente à une blague de mauvais goût, vu que Sinwar n'a jamais quitté la Palestine et ne possède pas le moindre sou dans une quelconque banque occidentale.

Né dans le camp de réfugiés de Khan Younis, Sinwar, 61 ans, a été élu à la tête du Hamas à Gaza en 2017 et a été l'un des 1 027 Palestiniens libérés des prisons israéliennes dans le cadre d'un échange contre un soldat israélien détenu à Gaza en 2011.

NORD DE L'IRAK

## L'Iran assure avoir détruit un QG du Mossad proche du consulat américain

Le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) en Iran a annoncé avoir lancé des missiles balistiques visant ce qu'il a appelé un « quartier général d'espionnage » et un « rassemblement de groupes terroristes anti-iraniens » dans le Kurdistan irakien et sur des cibles liées au groupe extrémiste État islamique dans le nord de la Syrie.

Selon le conseil de sécurité du gouvernement régional kurde, quatre civils ont été tués et six autres blessés après que les missiles ont frappé un quartier huppé près du consulat

à Erbil, siège de la région semi-autonome kurde d'Irak.

Si la nature exacte des cibles n'a pas encore été confirmée, les frappes qui auraient visé un quartier général du Mossad proche du consulat américain, auraient aussi, selon l'Iran, entraîné la suspension du trafic aérien à l'aéroport d'Erbil, la capitale du Kurdistan irakien. L'aéroport abrite des forces internationales, dont celles des États-Unis. Sky News rapporte pour sa part que des missiles ont été interceptés près de la base américaine à l'aéroport.

## LA RUSSIE A LANCÉ DES FRAPPES SUR DES SITES DU COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL UKRAINIEN

Les forces russes ont mené une frappe groupée avec des armes de précision à longue portée basées en mer et dans les airs, y compris des missiles hypersoniques Kinjal, sur des infrastructures du complexe militaro-industriel ukrainien produisant des obus, de la poudre à canon et des drones. C'est ce qu'a indiqué le ministère russe de la Défense. «Les forces armées de la Fédération de Russie ont mené une frappe groupée avec des armes de précision à longue portée basées en mer et dans les airs, y compris des missiles hypersoniques Kinjal, ainsi que des drones, sur des infrastructures du complexe militaro-industriel de l'Ukraine, produisant des obus de 155, 152 et 125 mm, de la poudre à canon et des drones », ressort-il du communiqué. L'armée russe précise que l'objectif de la frappe a été atteint et que tous les objets désignés ont été touchés.

## Human Rights Watch appelle à libérer Hannibal Kadhafi, détenu sans jugement

Human Rights Watch a appelé mardi les autorités libanaises à libérer un fils de l'ex-dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, détenu sans jugement depuis huit ans sur la base "d'accusations fallacieuses" selon cette ONG.

Hannibal Kadhafi avait été arrêté en décembre 2015 par les autorités libanaises, qui l'ont inculpé pour "possession d'informations sur la disparition de l'imam Moussa Sadr", un dirigeant chiite libanais disparu en 1978 lors d'une visite officielle en Libye.

Le fils de l'ancien dirigeant libyen avait deux ans au moment de la disparition de cet influent dignitaire, souligne l'organisation de défense des droits de l'homme, dans un communiqué.

Mouammar Kadhafi avait été mis en cause par les autorités libanaises dans la disparition de l'imam Sadr et de deux de ses compagnons, et l'affaire empoisonne depuis les relations libano-libyennes.

"La détention apparemment arbitraire de Hannibal Kadhafi sur la base d'accusations fallacieuses, après qu'il a passé huit ans en détention provisoire, tourne en dérision le système judiciaire libanais", a déclaré Hanan Salah, une responsable de HRW dans la région.

"Il est illégal de maintenir quelqu'un en détention provisoire pendant de nombreuses années simplement parce qu'il pourrait être associé à une personne responsable d'actes répréhensibles",

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE TURQUE HAKAN FIDAN:

## «Les événements en Irak et en Syrie sont le signe précurseur que la guerre à Gaza prendra de l'ampleur»

"Nous avons exprimé dans des lieux adéquats que la paix ne peut être durable sans une sécurité et une souveraineté égales pour les Palestiniens et les Israéliens", a déclaré le chef de la diplomatie turque "Il ne serait pas faux de dire que les événements qui se produisent dans la mer Rouge, en Syrie et en Irak sont le signe précurseur que la guerre à Gaza prendra de plus en plus d'ampleur", a déclaré le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan. Le chef de la diplomatie turque aimait hier, à Ankara, une conférence de presse conjointe aux côtés de son homologue croate, Gordan Grlic-Radman, en visite en Turquie.

"Nous avons exprimé dans des lieux adé-

quats que la paix ne peut être durable sans une sécurité et une souveraineté égales pour les Palestiniens et les Israéliens", a ajouté Hakan Fidan. Le ministre turc a regretté "le massacre de plus de 24 000 Palestiniens à Gaza sous les yeux de la communauté internationale."

"Nous poursuivrons sans relâche notre travail en faveur de la paix et nous mettrons tout en œuvre pour que les massacres commis par Israël fassent l'objet d'un traitement politique et judiciaire au sein de la communauté internationale. Nous appelons une nouvelle fois l'ensemble de la communauté internationale à soutenir sérieusement les efforts en vue d'un cessez-le-feu durable", a-t-il noté.

## Guerre Israël-Hamas : voilà pourquoi Tsahal met fin à ses opérations intensives à Gaza

Israël a annoncé la fin des opérations terrestres de son armée dans la bande de Gaza après avoir tenté vainement de prendre le contrôle de la partie nord du territoire. L'armée israélienne voulait étendre son contrôle sur la partie sud de l'enclave palestinienne, selon les pré-

visions du ministre de la défense. C'est dans ce contexte que le Hamas a annoncé la mort de deux otages israéliens dans des bombardements. Mais pour Israël, seule la pression pourrait favoriser la libération des otages. Incapable de libérer par la force ses

otages, Tsahal compte ses morts et ses blessés, et ce sont ces pertes illimitées qui poussent Tsahal à se retirer du terrain des opérations pour laisser souffler ses soldats et voir dans quelle mesure ils pourraient reprendre les hostilités ou négocier avec les Brigades Al Qassam.

« Si certaines mesures ont été prises pour accroître le flux d'aide humanitaire à Gaza, les secours vitaux ne parviennent pas aux personnes qui ont enduré des mois d'attaques incessantes à l'échelle nécessaire », a regretté Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU.

## Chine : nomination du fils de l'ancien président Hu Jintao au poste de vice-ministre

Hu Haifeng, secrétaire du parti de la ville de Lishui au Zhejiang et fils de l'ancien président chinois Hu Jintao, est entouré de membres des médias alors qu'il arrive à la session de clôture de l'Assemblée populaire nationale (APN) au Grand Hall du Peuple à Pékin, en Chine, le 15 mars 2019. Le fils de l'ex-président chinois Hu Jintao, lequel avait été escorté contre

son gré vers la sortie lors d'une importante réunion politique en 2022, a été nommé à un haut poste ministériel, a annoncé mardi le gouvernement. Hu Haifeng, âgé de 51 ans, a été nommé vice-ministre des Affaires civiles, selon un communiqué publié sur un site officiel du ministère chinois des Ressources humaines. Il est le fils de l'ancien prési-

dent Hu Jintao, qui était à la tête de l'État de 2003 à 2013 avant d'être remplacé par l'actuel dirigeant Xi Jinping. Hu Jintao avait été au centre de tous les regards médiatiques lors du Congrès du Parti communiste chinois (PCC) en octobre 2022, lors duquel Xi Jinping avait, fait inédit, obtenu un troisième mandat. Aujourd'hui âgé de 81 ans, Hu

Jintao, à la santé réputée fragile, était ce jour-là assis sur la grande estrade centrale aux côtés des dirigeants chinois lors de la cérémonie de clôture du Congrès du PCC, devant les caméras de la presse chinoise et étrangère. Des employés l'avaient ensuite fait se lever avant de l'escorter hors de la grande salle, visiblement contre son gré.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ  
S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité» Agence  
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78  
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz

AFIN D'ÉTEINDRE PLUSIEURS FOYERS DE TENSION DANS LE MONDE

# La diplomatie algérienne fait activement la promotion des appels à l'action

**L'Algérie a des intérêts communs avec d'autres Etats et elle s'est engagée à défendre les causes justes et à coordonner des actions, notamment en matière diplomatique et de coopération, avec des pays amis comme la Chine, un pays avec qui l'Algérie a choisi de faire des affaires en économie et en commerce mais également de servir la paix dans le monde...**

L'Algérie a constamment plaidé pour que l'on multiplie les efforts diplomatiques en vue de restaurer la paix dans plusieurs régions du monde, notamment en Palestine, et de permettre à ses habitants de mener une vie normale et digne. L'Algérie a des intérêts communs avec d'autres Etats et elle s'est engagée à défendre les causes justes et à coordonner des actions, notamment en matière diplomatique et de coopération, avec des pays amis comme la Chine, un pays avec lequel l'Algérie a choisi de faire des affaires en économie et en commerce mais également de servir la paix dans le monde. Et les contacts et les échanges sont permanents. Hier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu le vice-Premier ministre du Conseil des affaires d'Etat de la République populaire de Chine, M. Liu Guozhong. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, et du Secrétaire général du



ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, selon la même source. Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu également hier au Palais du gouvernement à Alger, l'envoyé spécial du président chi-

nois Xi Jinping et vice-premier ministre, M. Liu Guozhong, qui effectue une visite de travail en Algérie. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des accords conclus lors de la visite d'Etat effectuée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au mois de juillet 2023. La même source souligne que les deux parties ont évalué les relations et les partenariats entre les deux pays, lors d'une séance de travail tenue ce mardi à Alger. « Les deux parties ont souligné le progrès qu'enregistrent les relations entre l'Algérie et la Chine et notamment le niveau de la coopération économique entre les deux pays. Les deux parties ont également souligné l'importance du renforcement

du partenariat stratégique, notamment concernant le volet des investissements ». La Chine projette d'investir 36 milliards de dollars en Algérie dans les prochaines années. Les futurs investissements concernent divers domaines, dont l'industrie, les technologies modernes, l'économie du savoir, les transports et l'agriculture. L'Algérie dispose aujourd'hui de plusieurs atouts et avantages qui font d'elle une destination d'investissement prometteuse dans les domaines vitaux, tels que l'agriculture, l'énergie, l'agroalimentaire et l'industrie pharmaceutique. Il y a aussi des opportunités dans les secteurs du tourisme, des transports, des services, des énergies renouvelables et des Infrastructures.

Youcef S.

## L'Algérie, incontournable dans la région sahélienne

Après le Niger et le Mali, la Mauritanie est dans l'agenda d'Alger. Et c'est dans cette optique que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Merzoug, selon un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane. Comme on est en droit de le supposer, l'Algérie reprend la main sur le dossier saharosahélien, afin de contrecarrer les stratégies de nuisance qui s'y sont déployées subrepticement, depuis quelque temps, provoquant un chaos en chaîne. Le Soudan, le Tchad, la Libye, le Mali, le Niger, le Burkina Faso sont en proie à de fortes perturbations, qui risquent expansion et déflagration pour peu que

les conditions se détériorent plus encore.

Les provocations et les actes de casus belli n'ont pas cessé et c'était jouer le jeu de nuisance que de s'y engouffrer ; aussi, le meilleur parti était pour Alger de solutionner par la stratégie et non pas par réaction. Le Mali et le Niger, tout comme la Mauritanie, savent, mieux que quiconque, que l'Algérie était toujours à leurs côtés dans les moments pénibles, et que c'est Alger qui trouve les moyens et les outils de lisser les aspérités et d'atténuer les tensions lorsque les « pays du champ » en avaient grand besoin ; que c'est l'Algérie qui met à la disposition de ses voisins ses énormes potentialités, et même, souvent, sa tirelire pour les tirer d'affaire. S'appuyant sur une longue tradition d'aide et de cohésion, l'Algérie saura revenir en force, se repositionner en pole position, et faire en sorte que les stratégies de nuisance se cassent les dents sur de la sérénité et de la puissance.

Par Fayçal Oukaci

EN VISITE À LA BASE NAVALE CENTRALE DE MERS-EL-KÉBIR

### CHANEGRIHA INAUGURE LE PREMIER NAVIRE REMORQUEUR CONSTRUIT EN ALGÉRIE

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu lundi à la Base navale centrale de Mers-El-Kébir à Oran, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique de sa visite de travail et d'inspection en 2<sup>e</sup> Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'est rendu dans l'après-midi d'hier lundi 15 janvier 2024, à la Base navale centrale de Mers-El-Kébir, où il a été accueilli par le Général-Major Mahfoud Benmeddah, Commandant des Forces navales", souligne le communiqué. Lors de cette visite, "le Général d'Armée a suivi un exposé présenté par le Général-Major, Commandant des Forces navales, avant de suivre un exposé exhaustif, présenté par le Directeur général de l'Etablissement de construction et de réparation navales, sur l'état d'avancement des travaux des projets en cours, pour procéder ensuite à l'inspection de la chaîne de construction navale, ainsi que des unités et des bâtiments navals relevant des entreprises économiques nationales, en cours de réparation", ajoute la même source. Le Général d'Armée a procédé, à l'occasion, à "l'inauguration et la baptisation du remorqueur fabriqué au niveau de l'Etablissement de construction et de réparation navales, avant d'assister à sa mise à flot et d'inspecter ce nouveau bâtiment, qui vient renforcer nos Forces navales, dans le cadre du programme de développement et de modernisation de notre flotte navale".

Lors de son inspection des différents compartiments du navire, des explications exhaustives sur ses missions, ses composantes et ses caractéristiques ont été fournies au Général d'Armée, par le staff en charge de la réalisation. A cette occasion, "le Général d'Armée a félicité tous les personnels, qui ont contribué à cette importante réalisation et les a instruits de veiller à son entretien et son exploitation, conformément aux normes en vigueur", alors que, de leur côté, "les membres du staff chargé de la construction du remorqueur ont exprimé leur fierté de cette réalisation, qui constitue une valeur ajoutée à la flotte de nos Forces navales, avant de prendre une photo-souvenir avec Monsieur le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire", conclut le communiqué.

I.Med Amine

QUALITÉ LÉGISLATIVE ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

## Journée parlementaire aujourd'hui à l'APN

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) organise, mercredi à Alger, une Journée parlementaire sur le thème « La qualité législative comme garantie du renforcement de la sécurité juridique », a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le président de l'APN, M. Brahim Boughali, présidera l'ouverture des travaux de cette journée parlementaire, à la salle de conférences de la wilaya d'Alger, avant les interventions de juristes sur diffé-

rents aspects de la qualité législative comme garantie de sécurité juridique. Les communications programmées sont axées sur « la sécurité juridique et la qualité de la législation en Algérie : notions et indicateurs », « la réalisation de la sécurité juridique entre impératif d'évaluation et de remédiation » et « les règles d'une bonne législation dans la pratique et dans le guide d'élaboration des textes juridiques », a noté le communiqué. Il sera également question de « la complémentarité entre le Parlement et le Gouvernement

comme mécanisme de réalisation de la qualité législative à la lumière de la loi organique 16-12 modifiée et complétée », de « la réalisation de la qualité législative à travers les étapes d'élaboration des textes juridiques » et du « rôle de la Cour constitutionnelle dans la réalisation de la qualité législative ». Les interventions seront suivies d'un débat général, de la distinction de nombre de conférenciers et de la présentation d'une série de recommandations, a conclu la même source.

Y.B.

EMMANUEL TODD PROPOSE UN PANORAMA DE LA GÉOPOLITIQUE ACTUELLE :

## «LA DÉFAITE DE L'OCCIDENT»

Excellent livre, à lire absolument chez les éditions Gallimard, signé Olivier Todd et titré «La Défaite de l'Occident». L'implosion de l'URSS a remis l'histoire en mouvement. Elle avait plongé la Russie dans une crise violente. Elle avait surtout créé un vide planétaire qui a aspiré l'Amérique, pourtant elle-même en crise dès 1980. Un mouvement paradoxal s'est alors déclenché : l'expansion conquérante d'un Occident qui dépérisait en son cœur. La disparition du protestantisme a mené l'Amérique, par étapes, du néo-libéralisme au nihilisme ; et la Grande-Bretagne, de la financiarisation à la perte du sens de l'humour. L'état zéro de la religion a conduit l'Union européenne au suicide mais l'Allemagne devrait ressusciter. Entre 2016 et 2022, le nihilisme occidental a fusionné avec celui de l'Ukraine, né lui de la décomposition de la sphère soviétique. Ensemble, OTAN et Ukraine sont venues buter sur une Russie stabilisée, redevenue une grande puissance, désormais conservatrice, rassurante pour ce reste du monde qui ne veut pas suivre l'Occident dans son aventure. Les dirigeants russes ont décidé une bataille d'arrêt : ils ont défié l'OTAN et envahi l'Ukraine. Mobilisant les ressources de l'économie critique, de la sociologie religieuse et de l'anthropologie des profondeurs, Emmanuel Todd nous propose un tour du monde réel, de la Russie à l'Ukraine, des anciennes démocraties populaires à l'Allemagne, de la Grande-Bretagne à la Scandinavie et aux États-Unis, sans oublier ce reste du monde dont le choix a décidé de l'issue de la guerre. **O.F.**

DIPLÔMÉE DES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES, SPÉCIALISTE DU DROIT INTERNATIONAL

# Adila Hassim, l'avocate qui fait trembler les sionistes des pieds à la tête

En 2003, elle rejoint la Johannesburg Society of Advocates, le plus grand barreau d'Afrique du Sud. Elle a travaillé sur de nombreuses grandes affaires qui ont ébranlé le landerneau juridique de l'Afrique du Sud où elle s'est fait remarquablement distinguer.

Inconnue jusque-là du grand public, l'avocate sud-africaine Adila Hassim a acquis à la faveur du procès en génocide intenté par l'Afrique du Sud auprès de la cour de justice internationale à La Haye contre Israël, une rapide notoriété internationale et fait depuis peu l'objet d'éloges et d'acclamations dans de nombreux médias du monde. Sa plaidoirie devant la CIJ, où elle a démontré, documents et chiffres à l'appui, que l'intention d'Israël depuis le 07 octobre dernier était d'exterminer la population palestinienne, a fait mouche au point d'ébranler le collectif d'avocats israélien qui n'a trouvé comme parade que de verser dans les menaces et d'accuser Pretoria d'être un porte-parole du Hamas. Dénudant juridiquement l'entité sioniste et détruisant tous ses justificatifs et arguments des massacres en



cours à Gaza, Adila Hassim est devenue, l'espace d'une plaidoirie, une référence,

sinon une icône pour tous les citoyens du monde épris de justice et scandalisés par les comportements génocidaires de l'armée sioniste. Née en 1972 à Durban, en Afrique du Sud, titulaire d'un diplôme en droit de l'Université du Natal en 1995, elle entame sa carrière d'avocate en 1996. Rapidement, elle se fait remarquer par ses plaidoiries et sa jurisprudence dans de nombreux domaines tels que la santé, l'éducation, le logement et l'emploi. Motivée, déterminée et passionnée par son travail, elle a adhéré à plusieurs comités et projets, a participé à la fondation de plusieurs organisations et a dirigé plusieurs campagnes de sensibilisation liées notamment à l'accès aux médicaments antirétroviraux (ARV) destinés aux personnes atteintes du VIH/sida, aux droits des enfants vivant dans la pauvreté et à l'accès à une éducation de qualité pour tous les Sud-Africains. En 2003, elle rejoint la Johannesburg Society of Advocates, le plus grand barreau d'Afrique du Sud. Elle a travaillé sur de

nombreuses grandes affaires qui ont ébranlé le landerneau juridique de l'Afrique du Sud où elle s'est fait remarquablement distinguer.

Considérée comme l'une des avocates les plus influentes d'Afrique du Sud, Abila Hassim a reçu de nombreux prix pour ses activités dont notamment le prix Robert F. Kennedy pour les droits de l'homme qui lui a été décernée en 2018. Elle est l'autrice de trois ouvrages : «Santé et démocratie : un guide sur les droits de l'homme et le droit et la politique de la santé en Afrique du Sud postapartheid», publié en 2007, «La loi nationale sur la santé » publié en 2008 et «Loi constitutionnelle sud-africaine» publié en 2023. Ayant consacré jusqu'à décembre dernier toute sa carrière en faveur de la défense des droits des personnes les plus vulnérables de la société sud-africaine, Abila Hassim sera désormais connue comme l'avocate qui fait mordre la poussière à l'entité sioniste.

**Boualem B.**

PLUSIEURS EXPERTS L'AFFIRMENT

## L'entité sioniste continue d'utiliser la famine comme arme de guerre à Gaza

Plusieurs experts onusiens pour les droits de l'Homme ont affirmé que l'entité sioniste détruisait le système alimentaire à Gaza et utilisait la famine comme arme de guerre depuis le début de son agression génocidaire contre la bande de Gaza, le 7 octobre dernier. Dans un rapport rendu public hier et relayé par l'agence de presse Wafa, les experts ont indiqué que «le sabotage délibéré des vergers et des serres agricoles à Gaza est la meilleure preuve de la volonté de l'entité sioniste d'affamer la population ghazaouie», ont-ils souligné, faisant observer que «des rapports documentés par l'ONU font ressortir qu'environ 22 % des terres agricoles des Ghazaouis ont été rasées et près de 70 % de la flotte de pêche a été détruite». Ils ont fait remar-

quer, dans le même contexte, qu'actuellement, 80 % des habitants à Gaza ont faim. Les femmes enceintes ne reçoivent plus une alimentation et des soins de santé adéquats, ce qui expose leur vie au danger. Tous les enfants de moins de cinq ans (335.000 enfants) courent un risque élevé de malnutrition aiguë, faisant remarquer que «la malnutrition provoque des handicaps physiques et cognitifs irréversibles chez les enfants». Avant d'ajouter, «à Gaza il n'y a désormais nulle part où se sentir en sécurité. Depuis le 7 octobre, l'entité sioniste a déclaré et imposé un blocus total, privant 2,3 millions de Palestiniens d'eau, de nourriture, de carburant, de médicaments et de fournitures médicales, renforçant ainsi le blocus qui dure

depuis 17 ans et qui a fait souffrir de l'insécurité alimentaire près de la moitié de la population de Gaza». Parmi les experts rédacteurs du rapport figurent notamment le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, la rapporteuse spéciale sur le droit de tout individu à jouir du plus haut niveau de santé physique et mentale possible, Thalaling Mowoking, le rapporteur spécial sur le droit à un logement décent, Akrishnan Rajagopal, la rapporteuse spéciale sur les droits de l'Homme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, Paula Javeria Betancourt, la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Francesca Albanese. **Avec Agences**

18 PERSONNES DEVANT LE TRIBUNAL CRIMINEL DE DAR EL-BEIDA

## Début du procès d'un groupe du mouvement terroriste MAK

Le procès d'un groupe appartenant au mouvement terroriste "MAK", dirigé par Ferhat Mehenni, poursuivi pour actes terroristes et de sabotage visant la sécurité de l'Etat et l'unité nationale, a débuté hier, au tribunal criminel de première instance de Dar El-Beida (Alger). Parmi

les accusés, dix huit (18) sont en détention, sept (7) en liberté et d'autres en état de fuite. Ils sont poursuivis pour "adhésion et participation à des groupes ou organisations ayant un but ou s'adonnant à des actes terroristes ou de sabotage", "utilisation des technologies de l'informa-

tion et de la communication pour recruter des individus pour le compte d'une organisation terroriste", "possession d'un entrepôt de matériel de guerre, d'armes, de munitions et d'équipements", et "réception de fonds de l'étranger dans le cadre d'un groupe ou d'une organisation

afin de commettre des actes susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Etat, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale". Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à la publication par l'un des principaux accusés dans l'affaire de fausses informations portant atteinte à la sécurité de

l'Etat sur les réseaux sociaux et au recrutement par celui-ci de plusieurs individus au profit du mouvement terroriste MAK. A l'issue de la perquisition du domicile de l'accusé, des armes à feu et des munitions ont été saisies.

**I.Med/Agence**

OBTENTION DE LA PENSION ALIMENTAIRE

# Les sénateurs adoptent le texte de loi portant mesures particulières

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, hier, le texte de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire, lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

**A** l'issue de cette adoption, le ministre de la Justice a indiqué que "l'approbation par les membres du Conseil de la nation de ce texte confirme leur perception de la dimension humaine de cette loi et de ses nobles objectifs visant à protéger la famille, la société, et à préserver la dignité des enfants et des femmes, après la dissolution du lien conjugal et leur incapacité d'obtenir les montants de la pension alimentaire fixés par la justice".

Ledit texte a pour objectif de "renforcer le cadre juridique de l'intervention de l'Etat en matière de pension alimentaire, qui constitue un engagement fondamental de l'époux envers la femme divorcée et les enfants gardés, consacrant ainsi le rôle social de l'Etat dans la protection des catégories vulnérables". De son côté, la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation a salué le contenu de cette loi, laquelle "garantira une vie décente aux enfants gardés et aux femmes divorcées, conformément au principe de l'Etat social consacré par la Constitution". La même Commission a recommandé, dans son rapport complémentaire, "la



nécessité de procéder à une évaluation périodique de l'opération de recouvrement des redevances financières du Fonds de la pension alimentaire", "d'accélérer la révision du Code de la famille et d'établir des critères de maturité et de compétence pour la désignation des juges chargés de statuer sur les affaires de divorce et de "khol'a". La loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire s'articule autour de trois axes fondamentaux, le premier portant sur le champ d'application et stipule que

les bénéficiaires des redevances financières sont l'enfant gardé ayant bénéficié d'une pension alimentaire en vertu d'une ordonnance judiciaire, y compris pour la pension alimentaire provisoire en cas de requête de divorce, et la femme divorcée qui a bénéficié de jugement lui octroyant une pension alimentaire.

Le deuxième axe porte sur le Fonds de la pension alimentaire. Cet axe stipule que l'Etat prend en charge les redevances financières prévues dans ses dispositions à travers un fonds de pension

alimentaire, géré par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, via les secrétaires généraux des Cours, tout en établissant des conditions et des procédures pour régler l'accès aux redevances financières du Fonds. Concernant le troisième axe, il concerne la gestion du Fonds de la pension alimentaire au niveau local à travers l'établissement de mécanismes juridiques spéciaux en vue de coordonner entre les parties de paiement et de recouvrement des redevances financières.

R.N.

MINISTÈRE DU COMMERCE :

## MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION MIXTE AVEC LE SYNDICAT DES PHARMACIENS D'OFFICINE (SNAPO)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, lundi, une délégation du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, Zitouni a indiqué que "le secteur adopte une vision participative et le dialogue pour prendre des décisions en faveur de l'intérêt général". Le ministre a décidé, lors de la rencontre, de mettre en place une commission mixte regroupant des représentants du ministère et du SNAPO, qui sera chargée de l'examen de toutes les questions liées à la profession, notamment l'activité du pharmacien portant le code 602101 au registre de commerce, selon le communiqué. R.N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

## 31 MORTS ET 1 114 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Trente et une (31) personnes sont décédées et 1 114 ont été blessées dans 950 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 7 au 13 janvier 2024, à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mascara, avec 4 morts et 13 blessés suite à 15 accidents de la circulation. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 799 interventions pour procéder à l'extinction de 469 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (66 incendies), Oran (26) et Annaba (25), ajoute la même source. Selon le même bilan, 5 656 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant la même période pour le sauvetage de 438 personnes en situation de danger, ainsi que 5014 opérations d'assistance diverses.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Les bureaux de poste, en croissance constante, sont passés à 4 245 bureaux en 2023

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a présenté, avant-hier, un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), et ce dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2021, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans son exposé, Triki a souligné que "le nombre total des bureaux de poste a enregistré une croissance constante, passant de 3.999 bureaux au début 2020 à 4.245 bureaux en 2023, renforcés par des bureaux mobiles dont le nombre est passé de 39 bureaux en 2020 à 89 bureaux actuellement". Le ministre a précisé que "les GAB ont été renforcés par 600

guichets mis en service en 2022 et 2023, portant le nombre total à 1.993 GAB, outre la mise en place de 62 espaces libres-services sur l'ensemble du territoire national". Quant aux cartes "Edahabia", le ministre a souligné que leur nombre "a doublé", passant de 6 millions au début de l'année 2020 à 12,5 millions de cartes actuellement". Il a, à ce

propos, indiqué que "la stratégie fixée dans le domaine des télécommunications vise à connecter 6 millions de foyers à l'internet fixe d'ici fin 2024, soulignant que "le nombre total d'abonnés à l'internet mobile a dépassé les 45 millions d'abonnés". Au terme de l'exposé du ministre, les membres de la commission ont salué les

efforts déployés dans le secteur" appelant "à remédier aux lacunes enregistrées notamment l'amélioration des prestations fournies aux citoyens, la mise en place de distributeurs électroniques dans certaines daïras, la résolution du problème des perturbations d'internet et autres", conclut le communiqué de l'APN.

N.S.

TRAVAUX PUBLICS

## M'sila sera raccordée à l'autoroute Est-Ouest via Bordj Bou-Arreridj «avant l'été prochain»

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a affirmé, avant-hier, à partir de Bordj Bou Arreridj que la wilaya de M'sila sera raccordée à l'autoroute Est-ouest via Bordj Bou Arreridj «avant l'avènement de l'été prochain».

Dans une déclaration à la presse au siège de la wilaya le ministre a précisé que «l'achèvement des travaux de réalisation des tronçons routiers qui reliera la wilaya de M'sila à l'autoroute Est-ouest en passant par Bordj Bou Arre-

ridj aura lieu avant l'été 2024». Rakhroukh a donné des instructions aux entreprises de réalisation pour respecter impérativement les délais contractuels et œuvrer même à les réduire pour accompagner le processus de développement dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj et faciliter les déplacements des citoyens en prévision de la saison estivale 2024.

Dans le même contexte, le ministre a également invité les autorités locales à aplanir les entraves rencontrées par les

entrepreneurs notamment en matière d'expropriation pour leur permettre de hâter l'exécution de leurs projets.

Au cours de l'inspection des travaux de dédoublement du tronçon de 8,5 km de la RN-5 entre la commune d'El M'hir (Bordj Bou Arreridj) et l'autoroute Est-ouest, de doublement du tronçon de la RN-60 A entre El M'hir et le village Selatna dans la même commune sur une distance de 11 km et de l'évitement du village Selatna jusqu'aux limites de la wilaya de M'sila, Lakhdar Rakhroukh a

affirmé que son département accordé «la priorité à la réalisation des projets de dédoublement des routes enregistrant un nombre élevé d'accidents routiers».

«Dès la réception de ces projets qui mobilisent une enveloppe financière de 2,84 milliards DA, la dynamique économique dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj qui représente un bassin industriel de l'électronique et de l'électroménager», dira le ministre.

N.S./avec APS

SELON L'EXPERT  
ABDERRAHMANE HADEF :

## «LA LOI 23-17 A APPORTÉ DES RÉPONSES AU PORTEFEUILLE DU FONCIER INDUSTRIEL»

L'Algérie compte mettre toutes les conditions nécessaires pour réussir la transformation de son économie, a indiqué, hier, l'expert des questions géoéconomiques, Abderrahmane Hadeff, ajoutant que pour ce faire, la révision de l'arsenal juridique sur le foncier industriel a été finalisée afin de « mettre en place les atouts nécessaires à l'objet d'un vrai redémarrage de l'acte de l'investissement. » « Cette chaîne est bien bouclée avec la promulgation des textes de loi 23-17 relative à l'application des mécanismes d'octroi du foncier », a affirmé M. Hadeff dans l'émission L'Invité de la Rédaction de la Chaîne III de la Radio Algérienne. Cette loi vient, selon lui, d'apporter des réponses en termes de gestion du foncier industriel, du foncier touristique et du foncier urbain. « Aujourd'hui, les choses marchent vraiment dans le bon sens », a-t-il jugé, assurant que « l'Algérie enregistrera durant cette année un réel redémarrage de l'acte de l'investissement avec une nouvelle approche et un nouvel environnement surtout avec l'Agence de Promotion de l'Investissement (API) qui se place, désormais, dans les standards des agences internationales ». C'est ce qui amène l'expert à assurer qu'« aujourd'hui, l'Algérie a tous les moyens pour relancer l'investissement, considéré comme un des moteurs de la croissance économique, surtout dans l'ambition de l'émergence à l'horizon 2030 ». Quant à la cadence à adopter pour rattraper le retard dans la concrétisation des projets en attente et l'octroi du foncier nécessaire, l'intervenant a attesté que « le défi est de désengorger cette liste en attente sachant le retard de plusieurs années en termes d'accords de mise à disposition du foncier industriel ». Pour lui « il est important de constituer le portefeuille du foncier industriel et c'est sur quoi travaille l'API, selon une démarche participative et de concertation entre différents acteurs afin de trouver les mécanismes d'octroi. » Dans ce contexte, Hadeff a révélé que « la loi régissant l'API a mis en place un barème pour octroyer ce foncier sur des bases de transparence et surtout d'efficacité. »

R.E.

LES ENJEUX LIÉS À L'ÉNERGIE ÉTANT STRATÉGIQUES

# L'Algérie contribue à assurer une plus grande visibilité au partenariat mondial

Le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz, Mohamed Hammal, a déclaré que le septième sommet des chefs d'État et de gouvernement en Algérie, qui devrait se tenir en mars prochain (2024), gagne beaucoup d'attention et d'importance.

Mohamed Hammal dira, dans une vidéo publiée par la radio algérienne, que les efforts déployés par l'Algérie pour préparer cet événement important sont grandement appréciés par le forum, qui comprend 19 pays, représentant environ 70% des réserves mondiales de gaz et 40% de sa production. Le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz a expliqué que l'année 2022 a vu l'adoption d'une stratégie à long terme visant à faire du gaz une ressource majeure pour le développement durable, soulignant que la mission du Forum est de soutenir les droits souverains des pays exportateurs de gaz et les États membres sur leurs ressources gazières et contribuer au développement durable ainsi qu'à la sécurité énergétique. Le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz a déclaré que le prochain sommet en Algérie offre aux présidents et dirigeants des pays une occasion unique de discuter des défis mondiaux dans le domaine de l'énergie et de l'évolution du marché du gaz. Il intervient à un moment crucial et aborde des sujets importants, tels que les crises géopolitiques, l'économie et les fonctions du marché. Il a souligné que le sommet abordera également les thèmes de la technologie,



Le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz, Mohamed Hammal.

de l'investissement, de la finance et de la transformation énergétique, et mettra également l'accent sur le dialogue avec les pays consommateurs, ainsi que sur les activités multilatérales, telles que celles liées au changement climatique et au développement durable. Hammal a expliqué que le sommet du Forum des pays exportateurs de gaz vise à renforcer le dialogue entre les États membres, fournit également une plate-forme pour les discussions bilatérales et fournit enfin des orientations stratégiques à haut niveau et met en évidence l'unité des États membres,

à travers l'adoption d'une déclaration du sommet, qui reflètera l'engagement commun face aux défis et opportunités mondiaux dans le secteur du gaz naturel. Il a ajouté que « Les marchés du gaz naturel connaissent des transformations fondamentales, entraînées par des chocs successifs au cours des 4 dernières années, la pandémie de Corona en 2020 ayant entraîné une baisse significative des prix, ainsi qu'une baisse de la demande, suivie d'une reprise économique en 2021 et les tensions géopolitiques en 2022, qui ont abouti à un prix record. Au cours de l'année 2023,

selon Muhammad Hammal, les prix ont encore baissé en raison du ralentissement de la croissance économique mondiale et de l'hiver doux en général, ainsi que des niveaux élevés de stockage de gaz. Il a poursuivi que « D'autres défis étaient liés à une inflation mondiale élevée, ainsi qu'à la hausse des taux d'intérêt, aux nouvelles tensions géopolitiques, aux sanctions économiques et à la concurrence des carburants alternatifs, soutenus par des politiques énergétiques plus favorables et un soutien financier qui leur était apporté ».

M.H.

EMPLOI

## La 11<sup>e</sup> édition du Salon "Emploitic Connect" les 27 et 28 janvier à Alger

La 11<sup>e</sup> édition du salon de l'emploi "Emploitic Connect" se tiendra les 27 et 28 janvier à la Coupole d'Alger, où il est attendu la participation d'une centaine d'organismes employeurs, ont annoncé, hier, les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué. Placée sous le patronage du ministère de l'Éco-

nomie de la Connaissance et des Startups, cette 11<sup>e</sup> édition réunit plus d'une centaine d'organismes employeurs et proposera plus de 2.500 opportunités d'emploi aux candidats, dans différents métiers et niveaux d'expériences demandés, selon l'agence d'emploi Emploitic, organisatrice de

l'évènement. Ce salon, organisé en partenariat avec de nombreuses entreprises de différents secteurs, devra accueillir plus de 20.000 chercheurs d'emploi, qu'ils soient jeunes diplômés ou expérimentés, a ajouté la même source précisant qu'il intervient "dans un contexte axé sur la relance économique, où les entreprises ont un besoin croissant de recruter afin de mener à bien leurs projets futurs". L'objectif principal de ce salon "est de promouvoir l'emploi, les talents et les entreprises en Algérie", précise le communiqué en assurant que des entreprises de divers secteurs, dont des startups et des entreprises innovantes, vont participer pour renforcer leurs effectifs et ainsi accroître leur productivité. En marge du salon, des conférences et ateliers seront organisés pour accompagner les demandeurs d'emploi et faire la promotion des différents acteurs et organismes du marché de l'emploi.

R. E.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

## Journée d'information sur le guide des procédures pratiques des structures de l'administration centrale

Le ministère des Transports a organisé lundi une journée d'information sur le guide des procédures pratiques des différentes structures de l'administration centrale, selon un communiqué du ministère. Supervisée par le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, cette journée

d'information s'est déroulée au siège du ministère, en présence des cadres et du personnel du ministère, et de nombre d'experts en la matière, précise la même source. Dans son allocution à cette occasion, le ministre a souligné "l'importance de ces procédures qui s'inscrivent

dans le cadre de la stratégie tracée pour la numérisation du secteur, notamment en ce qui concerne les structures administratives", souligne le communiqué du ministère. Le ministre des Transports a mis, à cette occasion, en avant l'importance de la formation continue au profit des cadres

et des employés, affirmant que la ressource humaine est l'élément clé pour atteindre les objectifs escomptés, en tête desquels la numérisation du mode de gestion et le recours aux divers mécanismes et technologies modernes " note le communiqué.

R.E.

BÉJAÏA

# Les producteurs de lait cru alertent sur les menaces qui pèsent sur la filière

**Outre cette baisse de collecte qui impacte négativement sur l'élevage des vaches laitières, l'association des producteurs pointe également du doigt la baisse du prix du litre de lait cru ainsi que l'augmentation outrancière des prix des aliments pour bétail. « Avant, nous cédions le litre à 67 dinars, maintenant, certaines unités ne l'acceptent qu'à 60 dinars ».**



nouveaux éleveurs ne savent que faire de leur production lait cru et cela va engendrer inévitablement de graves conséquences pour la filière » nous dit Ayad Zahir, le président de l'association. Ainsi malgré toutes les tentatives et réformes engagées depuis 2021, pour faire du lait cru la principale matière première du processus de production, la filière évolue toujours dans les mêmes aléas. Cette

tendance à toujours privilégier la poudre de lait dans le processus de production au lieu et place du lait cru outre de faire grimper encore et encore la facture d'importation, mettra le pays dans une éternelle dépendance extérieure en matière de lait. Outre cette baisse de collecte qui impacte négativement sur l'élevage des vaches laitières, l'association des producteurs pointe également

du doigt, la baisse du prix du litre de lait cru ainsi que l'augmentation outrancière des prix des aliments pour bétail. « Avant nous cédions le litre à 67 dinars, maintenant, certaines unités ne l'acceptent qu'à 60 dinars. Les prix des aliments de bétail, même le fourrage produit localement ont grimpé de manière significative. Comment dans ce cas, ne pas décourager les éleveurs ? » nous déclare, dépité, le président de l'association. Pour alerter sur cette situation difficile pour les éleveurs, l'association a adressé récemment une correspondance au directeur des services agricoles de la wilaya pour qu'il fasse le nécessaire en apportant des réponses aux problèmes posés par les éleveurs avant que cette situation ne s'empire. Car si cette situation perdure, beaucoup d'éleveurs seront contraints de jeter l'éponge, et c'est toute la filière qui en pâtira.

B.B.

BRI DE BÉJAÏA :

## Saisie de 1.5 kg de cocaïne et démantèlement d'un réseau de criminels

Les éléments de la BRI de la wilaya de Bejaia ont saisi au cours de cette semaine, 1.5 kg de cocaïne au niveau de la ville d'Akbou et l'arrestation de 7 criminels âgés entre 19 et 60 ans, spécialisés en trafic de cocaïne et de drogue, originaires d'Akbou et d'El-kseur, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la sûreté de wilaya de Bejaia. L'opération a été menée sur la base d'informations signalant qu'un groupe de personnes, a leur tête un repris de justice originaire d'Akbou qui s'approprièrent à conclure une affaire illégale de trafic de drogue et de cocaïne, des barrages filtrants menant et allant vers la ville d'akbou notamment aux alentours où se déroulait la transaction ont été dressés, ce qui a permis l'arrestation de 3 suspects et la saisie de 400g de cocaïne, dissimilés dans un sac en plastique, et après perquisition du domicile du suspect principal, 1100g de cocaïne ont été saisis et balance électronique utilisée pour la pesée, ajoute la même source. Après investigation, 4 autres suspects ont été arrêtés, tous impliqués dans cette affaire, et après perquisitions de leurs domiciles, 66.7g de kif traité ainsi qu'une balance électronique ont été trouvés dans le domicile de l'un des suspects, au niveau de la ville de Bejaia. Un dossier pénal a été établi contre les suspects, pour transport et trafic et

vente illégale de drogue, dans le cadre d'une association de malfaiteurs organisée, et prestés devant les juridictions compétentes ou 5 d'entre ont été placés sous mandats de dépôt, tant dis que 2 autres suspects, ont été placés sous contrôle judiciaire.

R. R.

SÛRETÉ DE BÉJAÏA :

## 19 710 appels téléphoniques reçus via les numéros verts

Les services d'appel de la sûreté de wilaya de Bejaia, ont enregistré 19710 appels téléphoniques via les numéros verts 15-48, et la police de secours 17, durant le mois de décembre dernier, a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication de la sûreté de Bejaia. Parmi les appels, 618 concernaient des signalements d'accidents de la route, des demandes de renseignements et d'orientation et des signalements de crimes, 8614 concernaient des demandes de renseignements et d'orientation et également 59 appels, pour des accidents et découvert de cadavre, ainsi pour signaler des disparitions, précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la prise en charge efficace des préoccupations des citoyens la Direction la Sûreté de Bejaia rappelle que le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17, 104 et l'application "Allo Police" sont à la disposition des citoyens 24h/24, 7j/7.

R.R.

PREMIER SALON DES VÉHICULES THERMIQUES, ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

## DU 24 AU 29 JUIN À ORAN

Le Salon des véhicules thermiques, électriques et hybrides rechargeables (SIVEHA) tiendra sa première édition du 24 au 29 juin 2024, au Centre de conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), ont indiqué lundi les organisateurs dans un communiqué. Organisée par la Sarl Mokacom, spécialisée dans l'événementiel et l'organisation des salons, cette première édition constituera "un événement majeur par son emplacement de choix dans la ville d'Oran, qui se prépare à devenir le futur hub et affirmer l'importance de l'industrie automobile en Algérie", a précisé la même source. La tenue de ce Salon intervient, selon le communiqué, dans le contexte de la

"réorganisation du secteur automobile depuis 2019 qu'a connue l'Algérie et qui a permis l'installation de nouveaux acteurs et la reprise de l'activité de certains anciens concessionnaires 2023, ainsi que le retour des marques sur le marché du neuf et la relance de l'implantation des usines de montage". SIVEHA est un salon totalement repensé dont l'objectif est de créer un concept inédit et le défi de faire cohabiter le présent et le futur de l'automobile en Algérie. Cette première édition constitue une toile de fond importante et une plateforme pour l'industrie automobile en Algérie", a souligné l'organisateur. Le Salon verra la participation d'un "nombre record d'innova-

tions, de chercheurs et investisseurs dans le domaine des véhicules électriques et hybrides rechargeables 'made in Algeria', a fait savoir le communiqué ajoutant que SIVEHA marquera "le début des étapes clés de collaborations et de créations de nouveaux partenariats entre les acteurs et professionnels d'un futur hub". Pas moins de huit zones thématiques seront au programme de ce Salon dont les espaces d'expositions déployés sur une superficie de plus de 2500 m2 ont été conçus par les organisateurs pour "donner plus de consistance à l'événement et permettre à l'ensemble des participants d'évoluer dans une stratégie BtoB et BtoC".

APS

IMPLANTATION D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE DANS LEUR CITÉ

## DES RÉSIDENTS D'IGHZEROUZARIF S'Y OPPOSENT

Les habitants de la cité 404 du pôle urbain Ighzer Ouzarif ont exprimé leur opposition à l'implantation d'une centrale électrique dans les environs immédiats de leur cité. Dans une lettre envoyée au wali de Béjaia dont nous détenons une copie, les habitants de la cité, par la voix de leur association, refusent catégoriquement l'érection de cette centrale qu'ils considèrent attentatoire à leur santé et leur sécurité. Considérant que cette centrale n'a pas été prévue dans les plans initiaux de la cité, que les bruits et les rayonnements électromagnétiques qu'elle va générer constitueront une source de désagréments continus pour les habitants de la cité et ceux des environs, les résidents exigent le transfert de cette centrale dans un autre endroit, loin des habitations. Pour la parcelle de terrain où est prévue l'implantation de cette centrale électrique, ils souhaitent la voir utiliser pour la construction d'une école primaire, d'un parc de stationnement, d'un jardin public ou d'autres édifices socioculturels. Pour eux, tout autre projet est le bienvenu, hormis cette centrale électrique qu'ils estiment être une menace pour leur quiétude.

B.B.

RÉGIONS DU SUD

## AUGMENTATION DU NOMBRE DES MÉDECINS SPÉCIALISTES

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, dimanche à Alger, l'augmentation du nombre des médecins spécialistes au profit des régions du sud, afin de garantir "une couverture sanitaire large et équitable pour toutes les régions du pays". Lors d'une rencontre d'évaluation du Plan d'action du malade (PAM), le ministre a précisé que le budget du secteur pour cette année "a atteint plus de 42 milliards DA", ce qui contribuera à "assurer une couverture sanitaire large et équitable pour toutes les régions du pays". A ce propos, il a fait état de l'affectation de "146 spécialistes aux régions du sud, tout en œuvrant à la formation de 200 spécialistes/an pour les affecter à ces régions".

Le ministre s'est, en outre, félicité, des résultats du secteur en matière de promotion des prestations du Service public, affirmant que la transformation des salles de soin en centres sanitaires "a contribué au rapprochement de la Santé du citoyen, notamment pour la sélection des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge au niveau des établissements hospitaliers".

Le ministère a mis en place un programme pour la prise en charge des patients cancéreux par la création de petits centres spécialisés, a-t-il ajouté. Concernant la formation, le responsable a souligné que le ministère avait "consentis des efforts considérables pour actualiser les connaissances et se mettre, ainsi, au diapason des avancées réalisées en la matière, dans l'objectif de doter les nouveaux et anciens établissements des compétences nécessaires". Quant à la numérisation du secteur, M. Saihi a rappelé que "l'opération commence à donner ses fruits sur le plan de l'organisation des urgences médico-chirurgicales.

# MULTINATIONALES ET I LA FORTUNE DES CINQ HOMMES DU MONDE A PLUS QUE

**S**elon le nouveau rapport d'Oxfam sur les inégalités et le pouvoir mondial des entreprises, la fortune des cinq hommes les plus riches du monde a plus que doublé depuis 2020, passant de 405 milliards de dollars à 869 milliards de dollars, soit un rythme de 14 millions de dollars par heure, tandis que cinq milliards de personnes se sont appauvries. La fortune d'un multimilliardaire pourrait dépasser les 1 000 milliards de dollars dans environ dix ans si la tendance actuelle se maintient, tandis que la pauvreté ne sera éradiquée que dans 229 ans. À l'heure où l'élite économique se réunit à Davos, le rapport «Multinationales et inégalités multiples» qui vient d'être publié, révèle que sept des dix plus grandes entreprises mondiales ont un PDG milliardaire ou un milliardaire comme actionnaire principal. La valeur totale de ces entreprises s'élève à 10 200 milliards de dollars. Elle est supérieure aux PIB combinés de tous les pays d'Afrique et d'Amérique latine. «Nous assistons à ce qui semble être le début d'une décennie des fractures. Des milliards de personnes subissent les chocs économiques dus à la pandémie, à l'in-

flation et à la guerre, tandis que les milliardaires prospèrent. Ces inégalités ne sont pas le fruit du hasard. La classe des milliardaires veille à ce que les entreprises contribuent avant tout à son propre enrichissement, au détriment du reste de la population», dénonce Amitabh Behar, directeur général par intérim d'Oxfam International.

qu'avant la pandémie. La fortune des milliardaires a augmenté de 3 300 milliards de dollars depuis 2020, à une vitesse trois fois plus rapide que celle de l'inflation. Alors qu'ils ne représentent que 21 % de la population mondiale, les pays riches du Nord détiennent 69 % des richesses mondiales et abritent 74 % des richesses des milliardaires du monde. L'actionnariat est particulièrement avantageux pour les plus riches. Les 1 % les plus riches détiennent 43 % de tous les actifs financiers mondiaux. Dans les pays du Moyen-Orient, les 1 % les plus riches détiennent 48 % du patrimoine financier. Cette part est de 50 % en Asie et de 47 % en Europe. Tout comme les ultra-riches, les grandes entreprises devraient réaliser en 2023 des bénéfices annuels qui pulvériseront tous les records. 148 des plus grandes entreprises mondiales ont engrangé conjointement 1 800 milliards de dollars de bénéfices nets au cours des 12 mois précédant juin 2023, ce qui représente une hausse de 52 % par rapport aux bénéfices nets moyens réalisés pendant la période 2018-2021. Leurs superprofits ont bondi à près de 700 milliards de dollars. D'après le rapport d'Oxfam, pour chaque tranche de 100 dollars de bénéfices générés

«Les monopoles nuisent à l'innovation, écrasent les travailleurs et travailleuses et détruisent les petites entreprises. Le monde n'a pas oublié comment les monopoles pharmaceutiques ont privé des millions de personnes du vaccin contre la COVID-19 et créé un apartheid vaccinal raciste tout en enrichissant un nouveau groupe de milliardaires», rappelle Amitabh Behar.

Dans le monde entier, les personnes travaillent plus dur et plus longtemps, souvent pour des salaires de misère dans des emplois précaires et dangereux. Près de 800 millions de travailleurs et travailleuses, dont les salaires n'ont pas suivi l'inflation, ont perdu 1 500 milliards de dollars au cours des deux dernières années, ce qui représente environ un mois (25 jours) de salaires perdus pour chaque travailleur ou travailleuse.

Selon une nouvelle analyse réalisée par Oxfam sur les données de la World Benchmarking Alliance portant sur plus de 1 600 entreprises parmi les plus grandes du monde, à peine 0,4 % d'entre elles s'engagent publiquement à payer un salaire décent à leurs employés et soutiennent le paiement d'un salaire décent dans leurs chaînes de valeur. Il faudrait 1 200 ans à une travailleuse du secteur sanitaire et social pour gagner ce qu'un PDG d'une entreprise du classement Fortune 100 gagne en moyenne en un an. En outre, le rapport d'Oxfam révèle que la guerre contre la fiscalité menée par les entreprises a permis de réduire l'impôt effectif sur les sociétés de près d'un tiers au cours des dernières décennies. Pendant ce temps, les entreprises n'ont eu de cesse de privatiser les services publics et ont notamment ségrégué l'accès à l'éducation et à l'eau. «Nous avons les preuves. Nous connaissons les faits. Les pouvoirs publics peuvent contenir le pouvoir débridé des entreprises et l'explosion des inégalités pour favoriser un marché plus juste non contrôlé par des milliardaires. Les États doivent intervenir pour démanteler les monopoles, autonomiser les travailleurs et travailleuses, taxer les bénéfices colossaux des entreprises et surtout investir dans une nouvelle génération de biens et de services publics», estime Amitabh Behar.

«Chaque entreprise a la responsabilité d'agir, mais très peu le font. Les États doivent intervenir. Les législateurs peuvent s'inspirer de bon nombre d'initiatives, comme la plainte déposée contre Amazon par les autorités américaines chargées de la lutte contre les monopoles, la décision de la Commission européenne de contraindre Google à se dessaisir d'une partie de ses activités publicitaires en ligne, ou encore la lutte historique menée par les gouvernements africains pour redéfinir les règles de la fiscalité internationale». Oxfam appelle les gouvernements à réduire rapidement et radicalement le fossé entre les ultra-riches et le reste de la société grâce aux mesures suivantes : Revitaliser l'État.

Un État dynamique et efficace est le meilleur rempart contre le pouvoir extrême des entreprises. Les États doivent garantir des services universels de santé et d'éducation, et travailler à la mise en place d'un service public fort dans des secteurs allant de l'énergie au transport. Contenir le pouvoir des multinationales, notamment en démantelant les monopoles et en démocratisant les règles en matière de brevets. Cela passe aussi par la mise en place d'une législation qui garantit des salaires décents, le plafonnement des salaires des PDG, et l'instauration de nouvelles taxes pour les ultra-riches et les multinationales, notamment des impôts permanents sur la fortune et les bénéfices excédentaires. Oxfam estime qu'un impôt sur la fortune pour les millionnaires et les milliardaires du monde entier pourrait

rapporter 1... Réinventer l... prises comp... pas être ent... alimentée pa... sont partagés... les entreprises... nance démo... entreprises... leurs employ... part de riche... la population... ne des ménag... Selon cette m... pour garant... dessous du... par jour fixé... Selon la Wor... Fonds monét... de toutes les... 867 milliard... celui des p... Caraïbes éta... qui représen... dollars. Oxfam défini... dépassent d... moyens géne...

**PRÈS DE PERSONNES APPAUVRIES**  
Au moment... depuis 2020... sonnes se so... vie difficile... dienne pour... vers le mond... L'énorme c... grandes en... l'échelle mo... tous les niv... peser la pres... travailleuses... les inégalités... plus la fortu... Pour mettre... gouverneme... redistribuer... grandes ent... Un monde p... gouverneme... efficacement... successives... Pourquoi ?... tique et écor... La fortune d... 300 milliard... vitesse 3 foi... tion. Les 1 %... tous les acti... riches du No... mondiales e... des milliard... % de la po... actuel, il fau... mettre fin à... prises ont ré... bénéfiques cu... moyenne sur... bué d'énorm... naires tandis... personnes o... tions de sala... français les... famille Arna... Gérard et Al... tune augmen... même temps... Français a b... 42 milliard... liards d'euro...

**Le nouveau rapport d'Oxfam «Multinationales et inégalités multiples» qui vient d'être publié révèle que la fortune des cinq hommes les plus riches du monde a plus que doublé depuis 2020, passant de 405 milliards de dollars à 869 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 14 millions de dollars par heure. Au même moment, près de cinq milliards de personnes se sont appauvries.**

«Le pouvoir démesuré des grandes entreprises et des monopoles est une machine à fabriquer des inégalités : en pressurant les travailleurs et travailleuses, en s'adonnant à l'évasion fiscale, en privatisant l'État et en accélérant les dérèglements climatiques, les entreprises génèrent des richesses inépuisables pour leurs propriétaires ultrariches. Mais elles leur donnent aussi du pouvoir, ce qui mine nos démocraties et nos droits. Aucune entreprise ni individu ne devrait avoir autant de pouvoir sur nos économies et nos vies. À vrai dire, personne ne devrait avoir un milliard de dollars». La montée en flèche des richesses extrêmes s'est consolidée ces trois dernières années tandis que le niveau de pauvreté dans le monde est toujours le même

par 96 grandes entreprises entre juillet 2022 et juin 2023, 82 dollars ont été reversés aux riches actionnaires. Selon le rapport, Bernard Arnault est le deuxième homme le plus riche du monde. Il est à la tête de l'empire du luxe LVMH, qui s'est vu infliger une amende par l'Autorité des marchés financiers. Bernard Arnault détient également certains des plus grands médias français comme Les Échos et Le Parisien. Aliko Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique, détient un «quasi-monopole» sur le ciment au Nigeria. Il étend actuellement son empire au pétrole, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'émergence d'un nouveau monopole privé. La fortune de Jeff Bezos, qui s'élève à 167,4 milliards de dollars, a augmenté de 32,7 milliards de dollars depuis le début de la décennie. Le gouvernement des États-Unis a poursuivi en justice la société Amazon, à l'origine de la fortune de Bezos, et l'accuse d'avoir exploité son «pouvoir monopolistique» pour augmenter les prix, dégrader la qualité du service pour les consommateurs et étouffer la concurrence.

Un monde p... gouverneme... efficacement... successives... Pourquoi ?... tique et écor... La fortune d... 300 milliard... vitesse 3 foi... tion. Les 1 %... tous les acti... riches du No... mondiales e... des milliard... % de la po... actuel, il fau... mettre fin à... prises ont ré... bénéfiques cu... moyenne sur... bué d'énorm... naires tandis... personnes o... tions de sala... français les... famille Arna... Gérard et Al... tune augmen... même temps... Français a b... 42 milliard... liards d'euro...

Un monde p... gouverneme... efficacement... successives... Pourquoi ?... tique et écor... La fortune d... 300 milliard... vitesse 3 foi... tion. Les 1 %... tous les acti... riches du No... mondiales e... des milliard... % de la po... actuel, il fau... mettre fin à... prises ont ré... bénéfiques cu... moyenne sur... bué d'énorm... naires tandis... personnes o... tions de sala... français les... famille Arna... Gérard et Al... tune augmen... même temps... Français a b... 42 milliard... liards d'euro...



# INÉGALITÉS MULTIPLES LES CINQ HOMMES LES PLUS RICHES DU MONDE ONT PLUS QUE DOUBLÉ LEUR FORTUNE DEPUIS 2020 TANDIS QUE CINQ MILLIARDS DE PERSONNES SE SONT APPAUVRIES.

800 milliards de dollars par an. Le monde des affaires. Les entreprises les plus rentables ne doivent pas être traitées par une course aux profits par les actionnaires. Les bénéfices sont répartis de manière plus égalitaire dans les entreprises suivant un modèle de gouvernance démocratique. Si seulement 10 % des entreprises américaines étaient détenues par des femmes, cela permettrait de doubler la fortune des 50 % les plus pauvres de l'économie américaine et la richesse des familles noires.

De la même source, il faudrait 229 ans pour que plus personne ne vive en dessous du seuil de pauvreté de 6,85 dollars par jour par la Banque mondiale.

Le World Economic Outlook Database du FMI, le PIB combiné des économies d'Afrique s'élevait à 2,5 trillions de dollars en 2023, tandis que le PIB des pays d'Amérique latine et des Caraïbes était de 6 517 milliards de dollars, ce qui représente un total de 9 400 milliards de dollars.

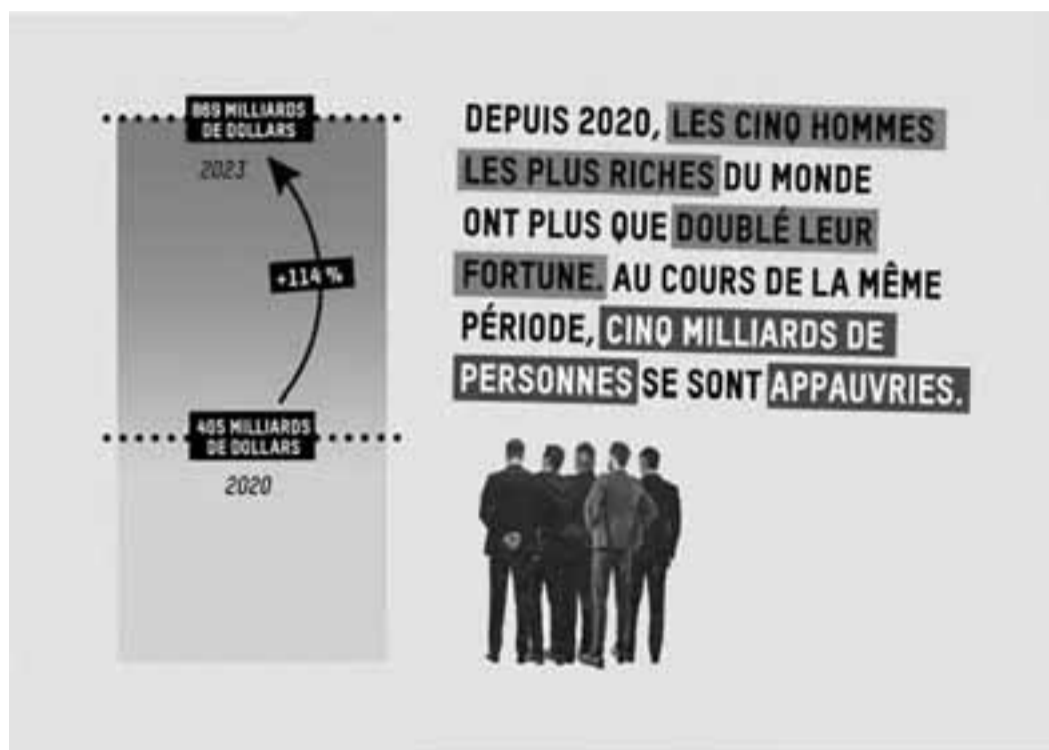
Les superprofits comme ceux qui ont été réalisés par plus de 20 % des bénéficiaires des entreprises ont été réalisés entre 2018 et 2021.

## CINQ MILLIARDS DE PERSONNES SE SONT APPAUVRIES

Les plus riches se sont enrichis, tandis que près de cinq milliards de personnes se sont appauvries. Les conditions de travail et la faim sont une réalité quotidienne pour de nombreuses personnes à travers le monde.

La concentration du pouvoir des entreprises et des monopoles à l'échelle mondiale exacerbe les inégalités à l'échelle de l'économie. En faisant pression sur les travailleurs et les consommateurs, les grandes entreprises creusent les inégalités et contribuent à gonfler toujours plus la fortune de leurs riches propriétaires. À la fin de ces inégalités extrêmes, les entreprises doivent impérativement partager le pouvoir des milliardaires et des multinationales avec les citoyens ordinaires. Une plus grande égalité est possible si les entreprises sont réglementées et réorganisées dans le secteur privé. Malgré les crises économiques, les milliardaires prospèrent. Car ils achètent le pouvoir politique.

La fortune des milliardaires a augmenté de 3 trillions de dollars depuis 2020, à une vitesse plus rapide que celle de l'inflation. Les plus riches possèdent 48 % des richesses financières mondiales. Les pays du Nord détiennent 69 % des richesses et accueillent 74 % des richesses mondiales alors qu'ils n'abritent que 21 % de la population mondiale. Au rythme actuel, il faudrait plus de deux siècles pour éliminer la pauvreté. 148 grandes entreprises ont généré 1 800 milliards de dollars de richesses supplémentaires – soit 52 % de plus en moins de 3 dernières années – et distribué des dividendes à de riches actionnaires que des centaines de millions de personnes ont été confrontées à des réductions de salaires réels. Les quatre milliardaires les plus riches et leurs familles – la famille Walton, la famille Bettencourt Meyers, la famille Wertheimer – ont vu leur fortune augmenter de 87 % depuis 2020. Dans le monde, la richesse cumulée de 90 % des plus riches a augmenté de 90 % depuis 2020. Sur cette même période, les salaires français ont gagné 230 milliards de dollars, autant que pour faire un chèque



de 3 400 euros pour chaque Français-e. Les 1 % les plus riches détiennent 36 % du patrimoine financier total en France alors que plus de 80 % des Français ne déclarent posséder ni assurance-vie, ni actions directement.

11 des plus grandes entreprises françaises ont réalisé 101 milliards de dollars de bénéfices entre juin 2022 et juin 2023, soit une augmentation de 57 % par rapport à la période 2018-2021.

L'héritière Françoise Bettencourt est devenue la première femme milliardaire à voir sa fortune atteindre les 100 milliards d'euros.

## GRANDES ENTREPRISES, MÉDIAS : COMMENT LES MILLIARDAIRES ACHÈTENT LE POUVOIR

Depuis 2020, l'accroissement de la fortune des milliardaires et l'accumulation de profits des multinationales sont intrinsèquement liés. Les grandes entreprises ont un pouvoir démesuré et sont une machine à fabriquer des inégalités. Ces inégalités sont renforcées et maintenues par le pouvoir des grandes entreprises et des monopoles privés, analyse Oxfam dans son rapport annuel sur les inégalités mondiales. Salaires qui augmentent moins que la rémunération des PDG, bénéfices majoritairement utilisés pour rémunérer les actionnaires, optimisation fiscale : les milliardaires veillent avant tout à ce que les multinationales contribuent à leur propre enrichissement, au détriment du reste de la population. Ils utilisent par ailleurs leur richesse pour asseoir et conforter leur influence politique, en particulier via leur emprise sur les médias et leurs relations avec les hautes sphères de l'Etat. En effet, les milliardaires s'enrichissent et la pauvreté s'intensifie. C'est le cas notamment des 4 milliardaires français les plus riches (Bernard Arnault et sa famille, Françoise Bettencourt Meyers et sa famille ainsi que Gérard Wertheimer et Alain Wertheimer) ont vu leur fortune augmenter de 87 % depuis 2020. Comme dans le reste du monde, l'omniprésence des milliardaires dans les mondes économique, politique et médiatique, est indéniable. En tête de proue : Bernard Arnault, à la tête de l'empire du luxe LVMH et de certains des plus grands médias français, mais aussi le milliardaire Vincent Bolloré, qui fait des médias dont il est actionnaire principal une arme au service de l'extrême droite. Les milliardaires utilisent leur richesse pour asseoir et conforter leur influence poli-

tique, en particulier via leur emprise sur les médias et leurs relations avec les hautes sphères de l'Etat. Ainsi, la concentration extrême des richesses entre les mains de quelques-uns est utilisée pour défendre le statu quo économique.

«Les milliardaires commencent à étendre leur influence en rachetant des médias – c'est notamment le cas de Vincent Bolloré, Bernard Arnault, Rodolphe Saadé», souligne le rapport. «La concentration des médias est d'autant plus dangereuse que certains milliardaires, comme Vincent Bolloré, en font une arme idéologique au service de l'extrême droite et ses thèses xénophobes et réactionnaires.» Oxfam appelle les États à réduire rapidement et radicalement le fossé entre les ultra-riches et le reste de la société grâce notamment aux mesures suivantes telles que l'augmentation des impôts sur les ultra-riches. Oxfam estime qu'un impôt sur la fortune pour les multimillionnaires et les milliardaires du monde entier pourrait rapporter 1 800 milliards de dollars par an. Un impôt sur la fortune climatique pour les multimillionnaires et les milliardaires : Il s'agit de taxer, d'une part, le niveau de patrimoine (la taille de la fortune), et d'autre part, la quantité de CO2 qu'il contient (son impact sur le climat).

Parmi les mesures préconisées, réguler les multinationales, encadrer la part des bénéfices versés aux actionnaires, conditionner les aides publiques aux entreprises aux investissements dans la transition, imposer un écart de rémunération de 1 à 20 entre le salaire du dirigeant et le salaire médian de l'entreprise.

## UNE NOUVELLE ÈRE DES MONOPOLES

Les monopoles se sont renforcés depuis le début de la décennie, alors que les multinationales ont accaparé des parts grandissantes du marché mondial. Les auteurs du rapport observent ainsi la constitution de puissants oligopoles et leur multiplication dans les différents secteurs d'activité. Oxfam mentionne les 60 sociétés pharmaceutiques qui ont fusionné afin de former en 10 géants mondiaux, que l'on nomme les "Big Pharma". Ou bien encore le marché mondial des semences qui est contrôlé à 40 % par deux entreprises internationales. Enfin, le secteur du numérique ne fait pas exception, avec 90 % des recherches en ligne réalisées via Google.

«L'échelle de cette concentration de richesse est sans précédent», affirme Julie McClatchie,

analyste politique à Oxfam-Québec. «Le pouvoir corporatif, c'est un pouvoir qui permet aux entreprises de contrôler les marchés, de fixer les conditions des échanges et de réaliser des profits sans nécessairement craindre de perdre des parts de marché», explique-t-elle. Par exemple, les grandes entreprises de nombreux secteurs comme ceux de l'énergie, de l'alimentaire et de la pharmaceutique, contribuent à alimenter l'inflation en coordonnant implicitement l'augmentation de leur prix pour accroître leurs marges, précise-t-elle. Une concentration qui augmente le pouvoir des grandes entreprises, ce qui en retour alimente les inégalités, remarque Oxfam. Au sein de ces multinationales, tout fonctionne de manière à accroître l'extrême richesse au bénéfice des actionnaires et aux dépens des travailleurs. En témoigne le fait que les salaires des travailleurs stagnent en pleine inflation. Au cours des deux dernières années, 791 millions de travailleurs ont vu leur salaire ne pas suivre la courbe de l'inflation et ont donc perdu collectivement 1 500 milliards \$. Une perte qui équivaut à près d'un mois (25 jours) de salaire pour chaque travailleur, estime Oxfam.

Toutefois, la rémunération des PDG des entreprises augmente, puisque la même inflation assure de bons résultats aux entreprises, qui récompensent alors leurs patrons. Les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 3 300 milliards \$, soit 34 %, depuis le début de cette décennie de crise, et leur richesse a augmenté trois fois plus vite que le taux d'inflation, selon le rapport.

Ces grandes entreprises comptent aussi sur la privatisation des services publics comme opportunité pour générer des profits ainsi que pour augmenter leur contrôle sur l'économie, remarque Oxfam.

L'organisme indique aussi qu'en retour, elles pratiquent souvent l'évitement ou l'évasion fiscale, évitant de contribuer aux fonds publics pour faire gonfler leurs profits. De plus, le taux légal de l'impôt sur les sociétés a été réduit de plus de moitié dans les pays de l'OCDE depuis 1980, ce qui réduit davantage leur contribution aux trésors publics, rappelle Oxfam. «Le 1 % des plus riches sont à la fois les principaux bénéficiaires des richesses accumulées et ceux qui dictent les règles du marché», résume Julie McClatchie.

Le rapport d'Oxfam appelle ainsi les gouvernements à contrôler le pouvoir des grandes entreprises et pour y arriver, il faudrait d'abord revitaliser l'État, selon l'organisme. «Il faut donner les moyens au secteur public de venir contrebalancer les excès du secteur privé et des monopoles», indique Julie McClatchie. «Le gouvernement doit limiter le pouvoir corporatif en rééquilibrant la répartition du pouvoir entre les secteurs privés et publics.»

Pour ce faire, Oxfam propose d'imposer de manière permanente la fortune et les bénéfices excédentaires des entreprises.

Objectif, réinventer le monde des affaires. Les entreprises ne devraient pas être orientées vers l'enrichissement de quelques actionnaires. Elles devraient plutôt adopter des modèles d'entreprise qui misent sur le partage équitable des bénéfices et poursuivent une mission sociale dans l'intérêt des travailleurs, des communautés locales et de l'environnement, appelle Oxfam. L'ONG appelle ainsi au "démantèlement" progressif des monopoles privés et à la mise en place d'un plafond concernant la rémunération des PDG. Un impôt sur la fortune des multimillionnaires et milliardaires est une mesure envisagée, qui pourrait permettre de récupérer jusqu'à 1 800 milliards de dollars par an.

Par Amel B. et Agences

SECTEUR MINIER

## LE NIGERIA PLAIDE POUR UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC L'ARABIE SAOUDITE

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition en 2024, le Future Minerals Forum organisé par l'Arabie saoudite a réuni du 9 au 11 janvier des participants de plus de 70 pays. L'évènement a donné l'occasion à plusieurs pays miniers africains de renforcer des partenariats ou d'en amorcer de nouveaux.

Le Nigeria et l'Arabie saoudite vont renforcer leur collaboration dans le secteur minier. C'est l'un des fruits de la participation de la délégation nigériane, avec à sa tête le ministre des Minéraux solides, Dr Dele Alake, à la conférence minière Future Minerals Forum à Riyad cette semaine. En marge de l'évènement, le ministre Alake a rencontré son homologue saoudien Bandar AlKhorayef, et souligné les besoins de financement massifs de son pays dans l'exploration, l'exploitation et la création de valeur ajoutée.

« Pour que nous puissions utiliser, exploiter et tirer le maximum de revenus pour notre propre développement économique et infrastructurel, nous avons besoin d'un partenariat très solide avec des nations comme l'Arabie saoudite. Nous sommes prêts et ouverts aux investissements au Nigeria, en particulier dans le secteur minier », a déclaré le dirigeant. À la fin des échanges, les deux délégations ont convenu de la mise en place d'un comité technique mixte en vue d'explorer les différents domaines de coopération possible et élaborer un plan d'action réalisable assorti d'un calendrier. Il faut souligner que les deux pays peuvent trouver un intérêt mutuel dans le renforcement de leur partenariat. L'Arabie saoudite cherche d'un côté à diversifier son économie en investissant dans les Mines à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Le Royaume a créé à cet effet un fonds d'investissement dédié, coentreprise entre la société minière d'État saoudienne Ma'aden et le Fonds d'investissement public saoudien. En attirant une partie de ces investissements, le Nigeria pourrait de son côté accélérer sa politique de développement du secteur minier, qui contribue actuellement à moins de 1 % de son PIB. Au Future Minerals Forum, notons que le Nigeria n'est pas le seul pays africain ayant négocié un renforcement de son partenariat avec Riyad dans le secteur minier. C'est aussi le cas de l'Égypte, le Maroc et la RDC, qui ont signé des protocoles d'accord avec l'Arabie saoudite. **In Agence Ecofin**

TUNISIE

## Record historique de passagers dans les aéroports en 2023

Le rapport de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports a révélé une hausse significative du nombre de passagers dans plusieurs aéroports clés du pays.

Les aéroports tunisiens ont enregistré un nombre record de passagers en 2023, atteignant un niveau sans précédent depuis la création de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports. En effet, le total des passagers a grimpé à 8 millions 813 mille et 40, soit une augmentation de 21,9 % par rapport à 2022. Le rapport de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports a révélé une hausse significative du nombre de passagers dans plusieurs aéroports clés du pays. À l'aéroport de Tunis-Carthage, le trafic a augmenté de 19,7 %, pour atteindre 6 millions 649 mille et 912 voyageurs. L'aéroport de Djerba-Zarzis a connu une hausse de 28,4 % avec 1 million 964 mille et 347 passagers, tandis que l'aéroport de Sfax-Thyna a vu son trafic augmenter de manière spectaculaire de 46,1 %, avec 173 mille et 984 voyageurs. Malgré cette tendance générale à la hausse, certains aéroports comme ceux de Tozeur-Nefta, Gabès-Matmata et Tabarka-Aïn Draham ont connu une baisse de leur tra-



fic, respectivement de 10,1 %, 16,1 % et 8,4 %. Concernant le mouvement des avions, les aéroports exploités par l'Office ont enregistré une augmentation de 15,68 % en 2023 par rapport à l'année précédente, avec un total de 75 372 vols. L'aéroport de Tunis-Carthage a connu une hausse de 17,4 %, avec 55 961 vols, et l'aéroport de Djerba-Zarzis a également

enregistré une augmentation de 15,5 % avec 14 939 vols. L'aéroport de Sfax-Thyna a également vu une légère hausse de 2 % avec 3 810 vols. En revanche, les aéroports de Tozeur-Nefta, Gabès-Matmata et Tabarka-Aïn Draham ont enregistré des baisses de trafic aérien de 4,5 %, 20 % et 35,3 % respectivement. Enfin, l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports a

également signalé une augmentation significative de 42,4 % du trafic de transit dans l'espace aérien tunisien, atteignant 53 718 mouvements en 2023. Cette croissance remarquable témoigne de la vitalité et de l'attraction croissante du secteur aérien en Tunisie, un indicateur positif pour le secteur du tourisme et de l'économie du pays.

**In Tunisie Numérique**

MAURITANIE

## Le Conseil des ministres approuve un projet de loi pour financer l'employabilité des jeunes

Dans ses efforts de lutte contre le chômage, le gouvernement de Mauritanie entend développer la formation et l'entrepreneuriat pour donner aux jeunes des emplois décents. Réuni le mercredi 10 janvier sous la direction du président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi destiné au financement du projet d'appui à l'employabilité des jeunes en Mauritanie. De manière globale, le projet de loi autorise la ratification de l'accord de financement, signé le 3 octobre 2023 entre le gouvernement mauritanien et l'Association internationale de développement (IDA). Le Conseil n'a pas révélé le mon-

tant du financement. Cependant, nous savons qu'il s'agit d'un financement additionnel qui permettra au projet d'atteindre ses objectifs. « Les résultats attendus de ce projet se résument en la formation en compétences de vie de près de 60 000 jeunes, la formation technique de 11 350 jeunes, la formation en gestion de 17 000 jeunes, en plus de l'octroi d'une subvention et des appuis divers pour la création de micro-entreprises. Il permettra également de soutenir près de 40 000 personnes victimes d'inondations dans les zones d'intervention dudit projet et le renforcement des capacités en assainissement », a noté le Conseil. Les bénéficiaires seront issus

des communautés vulnérables dans les régions (wilayas) de Nouakchott, Hodh Gharbi, Hodh El Chargui, Assaba, Trarza et Guidimaka. Dans ces régions, les actions menées sont orientées sur la base de trois axes stratégiques, à savoir : l'élaboration de projets professionnels, la formation technique et la promotion des activités génératrices de revenus ; une ligne est réservée pour les interventions d'urgence. Ce programme vise à favoriser l'accès aux emplois décents dans un contexte de lutte contre le chômage. Ce qui par la même occasion fera avancer le pays vers un décollage économique sur des bases solides.

**In Agence Ecofin**

MALI

## Bamako Incubateur promeut l'esprit d'entreprise et la création de solutions numériques portées par les jeunes

A travers ses formations, activités et programmes, Bamako Incubateur apporte son soutien aux jeunes entrepreneurs dans la concrétisation de projets novateurs et la création de services diversifiés dans les secteurs variés du numérique. Bamako Incubateur est un projet d'incubateur et d'accélérateur de start-up pour de jeunes sociétés innovantes. Lancée en 2016, cette couveuse d'entreprise est une initiative de la communauté Mali@venir de l'ONG Groupe Eureka. Bamako Incubateur vise à promouvoir l'esprit d'entreprise et à générer des solutions portées par les jeunes pour résoudre les problèmes du Mali. Il offre un écosystème unique de res-

sources, d'inspiration et de possibilités de collaboration pour de jeunes Maliens créatifs travaillant à la réalisation d'un objectif commun.

Les activités de Bamako Incubateur s'articulent autour de plusieurs axes. Il facilite la promotion du numérique auprès des enfants, des femmes et des jeunes en milieu urbain et rural, de la diaspora et des migrants. Il facilite également l'intégration du numérique dans les secteurs en développement. Il identifie et simplifie la création de solutions numériques. De plus, l'incubateur favorise l'employabilité des jeunes et offre des opportunités de financement aux start-up numériques. Bamako Incuba-

teur propose aux jeunes une formation aux technologies de programmation JAVA avec l'objectif de former 10 000 développeurs sur 10 ans. Parmi ses programmes notables, on trouve « GENESIS Startups MALI ». Ce dernier, lancé en 2017, permet aux jeunes diplômés d'acquérir les compétences pratiques permettant d'augmenter significativement leur (auto) employabilité et leur réussite sur le marché du travail dans les secteurs porteurs des sciences, de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

En 2018, l'incubateur a aussi lancé un programme de soutien à l'entrepreneuriat numérique, l'innovation et la compétitivité des incubateurs et start-up au

Mali (SENECIS). Ce dernier transmet, en huit mois, aux jeunes étudiants diplômés ou en voie de l'être les connaissances fondamentales pour entreprendre dans l'économie numérique.

Bamako Incubateur a incubé plusieurs start-up, dont So-Dôkôtôrô, une plateforme malienne spécialisée dans la prestation de soins à domicile, Bio-Banque, une start-up de biotechnologie qui offre un système de gestion informatique du sang depuis le don jusqu'à sa transfusion chez un patient, et Agro-MaliMarket, une plateforme web et mobile qui met en relation les producteurs agricoles avec leurs acheteurs.

**In We Are Tech Africa**

APRÈS UN NUL ( 1-1) DÉCEVANT FACE À L'ANGOLA

# Au prochain match, les joueurs devraient être sensiblement différents

**Face au Burkina Faso, un adversaire plus coriace avec une défense plus solide, il s'agit de savoir si la sélection nationale retrouvera sa grinta ce samedi à partir de 15 heures**

L'équipe nationale en ratant l'entame de la compétition avec un nul face à un modeste adversaire, en l'occurrence l'Angola s'est créé une pression supplémentaire qu'il pouvait facilement éviter s'il avait tué le match en première période après le premier but marqué par Baghdad Bounedjah. Résultat de courses de cette contreperformance, les fervents supporters de l'équipe nationale étaient si déçus qu'ils n'ont pas manqué de cibler essentiellement Bentaleb et Mahrez responsables selon eux de ce mauvais résultat. Il convient dans cet exercice de retenir son émotion et d'analyser froidement ce revers. Première observation : l'En continue à présenter deux visages, l'un d'une équipe nationale solide en première mi-temps, l'autre très fragile durant la seconde période. Comme lors des deux matchs amicaux face au Sénégal et l'Égypte. Dans



ce dernier match L'Algérie était tombée dans ses travers avec une fébrilité de la défense, un milieu de terrain dépassé et une attaque en pleine carence offensive. On n'a pas également retrouvé en seconde période la grinta qui caractérisait l'équipe nationale lors de la Can de 2019. L'autre facteur qui a joué dans ce match est l'état de forme des joueurs à l'heure

d'une grande compétition. Il faut savoir que Ryad Mahrez en Arabie Saoudite ne semble plus avoir la forme qu'il avait lorsqu'à Manchester City, il pouvait à lui seul faire basculer un match décisif en faveur de son équipe. Ismael Bennacer, qui revient d'une grave blessure et qui a peu de matchs dans les jambes n'a pas eu le même rendement qu'auparavant lorsqu'il était considéré comme le poumon de l'équipe nationale. Youcef Belaïli qui a été pourtant l'un des meilleurs lors de ce match évolue dans un championnat caractérisé par son manque de rythme. Youcef Attal, lui, n'a pas beaucoup joué ces derniers temps en raison de sa condamnation et de sa suspension par l'OG Nice pour plusieurs matchs. Islam Slimani n'a pas également joué suffisamment de matchs ces derniers temps,

avec la fin de la saison au Brésil. Houssam-Aouar revient également de blessure. Si le point fort de l'équipe nationale reste son attaque, la solidité de la défense reste un chantier. Le milieu de terrain a souffert en seconde période comme il fut face à l'Égypte. Djamel Belmadi n'a pas trouvé jusqu'à présent une solution au départ d'Adlène Guedioura, soit un milieu défensif qui fait barrage aux offensives ou aide sa défense à annihiler les attaques dangereuses de l'adversaire. L'équipe nationale se présente ainsi face au Burkina Faso, un adversaire plus coriace dans quatre jours avec ces incertitudes quant à sa capacité à présenter comme face au Sénégal une prestation solide. La question est de savoir si elle aura retenu les leçons de cette contreperformance. Surtout qu'elle aura affaire à une défense burkinabé beaucoup plus forte et un entraîneur Hubert Velud avisé qui connaît bien le football algérien pour avoir dirigé plusieurs équipes locales notamment l'ESSétif. Il faudra espérer que Ryad Mahrez, Ismael Bennacer, Slimanisoient plus en verve, que l'entrée d'Amine Amoura contribuera à rendre l'attaque plus efficace. Djamel Belmadi devra trouver également une solution à cette défense fébrile et à milieu de terrain qui n'arrive dans des périodes sensibles à trouver ses marques. La sélection nationale devra également retrouver sa grinta. Car le résultat face au Burkina Faso sera cette fois ci déterminant quant à la suite du parcours de l'EN. Les conditions de déroulement du match seront autres ce samedi, accentuant sa difficulté, car il se jouera à 15 heures.

**Khaled Remouche**

CAN-2023 (GROUPE C- 1<sup>RE</sup> J):

## LE CAMEROUN TENU EN ÉCHEC PAR LA GUINÉE 1-1

Le Cameroun a été tenu en échec par la Guinée (1-1) pour son entrée dans la Coupe d'Afrique des nations, lundi à Yamoussoukro, laissant le Sénégal prendre seul la tête du groupe C après sa victoire sur la Gambie (3-0). Mohamed Bayo (10) a ouvert le score pour le

"Syli National" de Guinée avant l'égalisation de Franck Magri (51) pour les Lions Indomptables, qui ont joué la seconde période à onze contre dix après l'exclusion du capitaine guinéen François Kamano (45+3).

APS

HAND/CAN-2024 :

## La 26<sup>e</sup> édition en points

La 26<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des nations de handball (messieurs) en points, avant le début de la compétition prévue du 17 au 27 janvier en Égypte:

**- ORGANISATION:** Dix pays africains ont eu l'honneur d'organiser la phase finale de la CAN. Les pays maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc) ont eu la part du lion en abritant 12 tournois. C'est l'Égypte qui vient en tête avec 7 éditions (1983, 1991, 2004, 2010, 2016, 2022 et 2024), devant la Tunisie (5 éditions: 1974, 1981, 1994, 2006 et 2020), l'Algérie (4 : 1976, 1989, 2000 et 2014), l'Angola (2: 1985 et 2008). Cinq autres pays ont accueilli cette fête africaine de la petite balle une seule fois : Congo (1979), Côte d'Ivoire (1992), Bénin (1996), Afrique du Sud (1998) et enfin le Gabon (2018).

**- ABSENCE:** La sélection algérienne n'avait pas pris part à la première édition de la CAN disputée en 1974 en Tunisie. Motif : elle s'était qualifiée pour le Mondial de la discipline organisé du 28 février au 10 mars en ex-RDA. Les coéquipiers de l'ancien international et actuel Premier ministre, Nadir Larbaoui aux côtés de ses compatriotes Lemdjani, les frères Bouzerar, Amara, entre autres, et sous la houlette du Roumain Mircea Costache, s'étaient qualifiés lors des éliminatoires disputés à l'ONAFEX des Pins maritimes (actuellement SAFEX d'Alger) aux dépens de la Guinée (34-07) et de la Tunisie (14-09).

**- DEROUAZ:** L'emblématique entraîneur de la sélection algérienne, Mohamed Aziz Derouaz, reste sans conteste l'artisan de la période dorée du handball

national en remportant cinq titres consécutifs de 1981 à 1989. Il est resté durant son règne invaincu en 24 matches (23 victoires et un nul devant la Tunisie 19-19 en 1981 à Tunis).

**- RECORD:** Le record de cinq titres consécutifs remportés par l'Algérie entre 1981 et 1989 est toujours en cours. La Tunisie vient en 2<sup>e</sup> position avec 3 victoires de rang (1974, 1976 et 1979). L'Égypte, elle, compte deux titres de suite (1991, 1992 et 2020, 2022). Ce record algérien a encore de beaux jours devant lui.

**- FINALES:** En 24 éditions du CAN auxquelles ils ont pris part, les "Verts" ont animé 11 finales devant respectivement la Tunisie (7), l'Égypte (2), la Côte d'Ivoire (1) et le Congo (1). Le bilan général est positif pour les Algériens (7 victoires contre 4 défaites). La dernière finale avait eu lieu à Alger en 2014 devant la Tunisie (victoire: 25-21) sous la direction de l'entraîneur Réda Zeguili.

**- PODIUM:** Les gros bras du handball africain, la Tunisie (10), Égypte (8) et l'Algérie (7) se sont partagé les 25 titres mis en jeu depuis 1974. En outre, ils totalisent 65 podiums répartis comme suit : Tunisie (24 : 10 or - 7 argent - 7 bronze), Égypte (22 : 8 - 8 - 6), Algérie (19 : 7 - 6 - 6).

**- REGRESSION:** Le handball national a connu son pire parcours lors des éditions de 2004 et 2006 en subissant 6 défaites de rang, un bien triste record qui restera dans les annales de la petite balle algérienne. En outre, les "Verts" ont enregistré lors de l'édition-2018 leur plus mauvais classement (6<sup>e</sup>) après

notamment avoir été battus deux fois par le Gabon (pays organisateur), d'abord en phase de poules (23-24) puis en match de classement (25-26).

**- FORMULE:** Trois éditions du CAN ont été disputés sous forme de T.T.R (tournoi toutes rondes), c'est-à-dire en formule "championnat" où toutes les équipes engagées se rencontrent une seule fois, le premier classé étant déclaré champion. C'était en 1974 (Tunisie), 1991 (Égypte) et 2000 (Alger). La Tunisie avait remporté son tournoi, alors que l'Égypte s'était imposée à deux reprises

**- TUNISIE:** Absent pour la première fois de son histoire du podium lors de l'édition 2022, en terminant à la quatrième place, le Sept tunisien a réalisé de 2002 à 2020 un parcours unique dans cette compétition, à savoir jouer 10 finales de rang, dont 3 face à l'Algérie (2002, 2012 et 2014) et 7 devant l'Égypte (2004, 2006, 2008, 2010, 2016, 2018 et 2020).

**- CAP VERT:** Les handballeurs capver-

diens ont réalisé un exploit historique lors de la dernière édition du Championnat d'Afrique disputée en 2022, en se hissant sur la deuxième marche du podium après leur défaite en finale face à l'Égypte (25-37).

**- BOUCHEKRIOU:** L'ancien international algérien et ex-sélectionneur du Sept national, Salah Bouchecriou, a pris part à quatre phases finales du CAN en qualité d'entraîneur, mais cette fois, il ne sera pas de la partie, puisqu'il a été remplacé, depuis quelques jours, par l'ancien international et sélectionneur des (U21), Farouk Dehili.

**- RETROUVAILLES:** L'ancien sélectionneur national, Réda Ziguili, qui a offert le dernier titre africain à l'Algérie en 2014, est désormais à la tête de la sélection libyenne, qui évoluera dans la même poule avec l'Algérie. Les deux équipes s'affronteront le vendredi 19 janvier à 16h00.

APS

CYCLISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SUR PISTE :

## L'ALGÉRIE DÉCROCHE 21 MÉDAILLES

La sélection algérienne de cyclisme sur piste a remporté 21 médailles (5 or, 8 argent et 8 en bronze), à l'issue de la dernière journée des Championnats d'Afrique (messieurs/dames) de la spécialité, disputée dimanche dans la capitale égyptienne Le Caire, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Les cinq médailles en or ont été remportées par

la sélection nationale (Elite/messieurs) dans l'épreuve de la poursuite par équipes, Yacine Chalel (Elimination, Elite/Messieurs), le tandem Salah-Eddine AyyoubiCherki - Mohamed NadjibAssel (Madison, Elite/Messieurs), Anes Riyahi (Elimination, Juniors/Messieurs) et Mohamed NadjibAssel dans la Course aux Points (Elite/Messieurs).

APS

## LITTÉRATURE

# Le Forum arabe du roman se tiendra à Djelfa

Un événement culturel intitulé "Forum algérien arabe du roman", sera organisé prochainement à Djelfa, a annoncé lundi la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya.

La ministre a expliqué que la wilaya de Djelfa, qui "compte des élites détentrices de prix nationaux, arabes et internationaux, accueillera une manifestation culturelle régionale, intitulée 'Forum algérien arabe du roman', dans le but de redorer le blason de cette vaste contrée du pays".

Elle a également fait part, au titre des efforts de promotion et de valorisation du patrimoine culturel local, de la promotion du Festival culturel local de la musique, chanson, danse et costumes Nailis, au rang de Festival national, sous l'intitulé "Festival culturel national de la culture et du patrimoine des Ouled Nail".

Mme Mouloudji a, par ailleurs, fait part de démarches en cours, en vue de l'"institutionnalisation du Festival national culturel des Okadhiate de la poésie populaire, dont la première édition est prévue en 2024 à Djelfa", ce qui est en soi "un véritable acquis pour les habitants de cette région, car cet événement réunira tous les créateurs algériens en poésie populaire, tout en mettant en lumière un pan important de notre patrimoine", a-t-elle ajouté.

La ministre de la Culture et des Arts a souligné, en outre, la sélection du théâtre de Djelfa pour représenter l'Algérie au Festival international du printemps du théâtre à Malekhovo (Russie). Sachant que le même théâtre abritera,

en février prochain, une rencontre nationale sur le théâtre-atelier, a-t-elle précisé.

Sur un autre plan, Mme Mouloudji a déclaré que sa visite à Djelfa vise à s'enquérir de la situation des projets inscrits dans le cadre du Programme complémentaire affecté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya.

Il s'agit également d'assurer le suivi du volet culturel de ce programme de développement, lequel a été élaboré depuis plus d'une année pour répondre aux revendications de la population locale, dont notamment les hommes de lettres, a-t-elle noté.

Selon la ministre, le programme en question englobe notamment l'inscription d'une opération de réhabilitation et de rééquipement de la maison de la culture "Ibn Rochd" du chef-lieu de wilaya, pour une enveloppe de près de 80 millions de DA.

A cela s'ajoute l'étude et le suivi des opérations de restauration de trois vieilles mosquées à Djelfa, Messaâd et Charef, pour une dotation de 120 millions DA. Sachant que ces mosquées ont été classées au titre de l'inventaire supplémentaire de la wilaya.

Mme Mouloudji a procédé, à l'occasion, à l'inauguration d'une annexe des Beaux-arts et d'une annexe d'enseignement de la musique, suite à leur création légale le 21

décembre 2023, leur ouvrant droit à l'obtention d'un budget spécial devant leur permettre de recruter du personnel qualifié.

"Des démarches ont été engagées en vue de promouvoir ces annexes en écoles régionales", a-t-elle fait savoir, en outre.

La même opportunité a aussi donné lieu à la mise en service, par la ministre de la Culture et des Arts, de l'annexe du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, qualifiée, par elle, d'"une importance extrême, car chargée de l'étude du patrimoine local, en plus de la préparation des dossiers de classement national et international du patrimoine de la région".

"Cette annexe va bénéficier prochainement de postes budgétaires pour le recrutement de chercheurs de la région", a-t-elle informé.

La ministre s'est rendue, par la suite, sur le chantier du projet de conversion du musée de la wilaya en un centre d'interprétation à caractère muséal du savoir-faire et traditions populaires de la région des Ouled Nail.

Sur place, elle a indiqué que la structure avait pour mission "d'explicitier de nombreux thèmes relatifs au patrimoine culturel matériel et immatériel de la région, tout en contribuant à la préservation des traditions et us des Ouled Nail".

I.Med



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA VALLÉE DU MZAB

### Traditions, coutumes et jeux de société de la région à l'honneur

Des journées portes ouvertes sur le patrimoine et les traditions dans la région du Mzab (Nord du Sahara algérien) sont organisées du 13 au 15 janvier courant au musée public des arts et des traditions populaires de Médéa, capitale de la région montagnaise du Tetteri, sur une initiative conjointe de la direction du musée et l'Office de protection et de promotion de la vallée du Mzab. Cette manifestation culturelle, qui coïncide avec la célébration du nouvel an Amazigh Yennayer (à partir du 12 janvier), sera mise à profit pour promouvoir le riche potentiel culturel matériel et immatériel dont regorge la vallée du Mzab (wilaya de Ghardaïa) et faire découvrir aux visiteurs les différentes traditions, coutumes et jeux de société de cette région, a indiqué le directeur de l'Office de protection et de promotion de la vallée du Mzab, Kamel Ramdan. L'animation des journées portes ouvertes sur le patrimoine de la vallée du Mzab est assurée par plusieurs associations locales qui s'occupent du patrimoine matériel (tapisserie-habits traditionnels-gastronomie-artisanat), mais

également d'associations qui activent dans le domaine de la promotion du patrimoine immatériel (jeux de société, poésie, littérature, folklore), en plus d'organismes de promotion touristique au niveau de la vallée du Mzab, a-t-il fait savoir. Une exposition sur l'histoire de la vallée, les principaux sites et monuments historiques qu'elle renferme, plus particulièrement ses anciens Ksour, les systèmes d'irrigation séculaires, toujours utilisés par les agriculteurs de la région, ainsi que sur l'artisanat

local et les divers métiers traditionnels et les circuits touristiques et destinations les plus prisées par les touristes, est accessible au public durant les trois jours de la manifestation. Une projection de documentaires sur le patrimoine de la wilaya de Ghardaïa, la tapisserie traditionnelle et les Ksour de la vallée du Mzab est prévue lors de ces journées portes ouvertes afin de mieux faire connaître ce patrimoine au public de Médéa, et mettre en valeur la richesse et

la diversité de la culture algérienne, a expliqué Kamel Ramdan. Il a fait part, en outre, de l'organisation d'ateliers ludiques et didactiques au profit des enfants consacrés à la reproduction de cartes muettes sur cette Vallée, d'initiation aux techniques anciennes de tissage de tapis et des séances de dessin sur des sujets en rapport avec le patrimoine local.

I.Med.agence

DU 24 AU 30 AVRIL À ANNABA

### Le 4<sup>e</sup> Festival du film méditerranéen

La 4<sup>e</sup> édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba se tiendra du 24 au 30 avril prochain au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi et dans d'autres structures culturelles d'Annaba, a annoncé dimanche le commissariat du Festival. Le commissariat a annoncé le retour de cette manifestation dans sa 4<sup>e</sup> édition qui se tiendra sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, sachant qu'elle était initialement prévue du 3 au 9 novembre 2023 et reportée sur décision du ministère

de la Culture et des Arts en solidarité avec le peuple palestinien. "Cet événement qui se tiendra en avril sera marqué par la présentation de nouvelles productions cinématographiques réalisées en 2024", a-t-il précisé, ajoutant qu'il y aura "quelques modifications dans la programmation des films notamment". Le commissariat du Festival compte renouveler les invitations à tous les invités d'honneur de la 4<sup>e</sup> édition avant son report, en maintenant la célébration du cinéma italien comme annoncé auparavant.

La 4<sup>e</sup> édition verra la projection de plus de 70 films, entre longs et courts métrages et films documentaires, dans les différentes catégories du festival. Le programme Masterclass et les formations pour amateurs et professionnels, ainsi que le concours "Journées d'Annaba de l'industrie cinématographique" seront également maintenus. Les jeunes cinéastes sélectionnés pour participer à ces programmes seront contactés prochainement.

I.M./Agence



## AUTOMOBILE

# Les marques de voitures électriques chinoises qui s'apprêtent à chambouler le marché

**Dans un paysage automobile habituellement calme, la voiture électrique a conduit de nombreux nouveaux acteurs, souvent venus de Chine, à s'intéresser au marché européen. Voici les marques de voitures chinoises à suivre en 2024.**

L'offensive de la Chine sur le marché européen de la voiture électrique (VE) sera l'un des principaux sujets automobiles de 2024. Voici les marques de l'empire du Milieu qui feront sans aucun doute parler d'elles cette année. Ancien producteur de batteries pour téléphones portables, BYD s'est par la suite diversifié dans l'automobile. Le groupe a mis sur le marché des modèles thermiques, hybrides et électriques, ou encore des bus mus aux électrons. Il était pour la première fois le plus gros producteur de voitures 100 % électriques au monde au Q4 2023, devant Tesla. Par ailleurs, BYD produit ses propres cellules de batterie et était le deuxième plus gros producteur d'accumulateurs pour VE l'année passée, derrière un autre géant chinois, CATL. BYD s'est spécialisé dans les batteries LFP, qui sont moins coûteuses, et les vend à d'autres constructeurs, dont Tesla. BYD s'installe progressivement en Europe et est notamment déjà présent en France avec certaines de ses voitures électriques. Son SUV compact Atto 3 est pour l'instant sa meilleure vente sur le Vieux Continent, mais avec un succès encore très relatif. Il est vendu à partir de 37 990 €, soit presque le double de ce qu'il coûte en Chine. Certes, une différence tarifaire importante est normale, mais une marque comme MG Motor, qui appartient à SAIC, parvient à écouler ses VE produites et développées en Chine à des prix très compétitifs en Europe.

Les débuts timides de BYD sur le continent européen ne devraient toutefois pas être pris à la légère. Le constructeur porte de lourdes ambitions sur nos terres et compte construire une usine en Hongrie. Ses objectifs commerciaux sont très importants, puisque BYD espère atteindre une part de marché de 5 % sur le marché automobile européen à moyen terme. À titre de comparaison, c'est autant qu'une marque comme Skoda actuellement.

Comme les groupes européens, les géants chinois de l'automobile proposent souvent plusieurs marques à leur catalogue, avec des positionnements différents. Denza est à voir comme la marque premium de BYD, d'abord lancée via une co-entreprise à parts égales entre le groupe chinois et l'allemand Daimler (désormais Mercedes-Benz Group). En 2021, Mercedes a toutefois cédé la majorité de ses parts à son partenaire, qui détient désormais 90 % de Denza.

L'arrivée de Denza en Europe a été annoncée avec la présentation au salon de Munich 2023 du D9, déjà commercialisé en Chine. Il rivalise notamment avec le Zeekr 009 et désormais avec le Volvo EM90 sur le segment des vans luxueux, particulièrement populaire en Chine. Il est proposé en versions hybrides rechargeables et 100 % électriques.

Nio est l'un des constructeurs chinois à avoir le plus fait parler de lui, jusque dans nos contrées. La marque haut de gamme a pourtant livré ses premières voitures électriques en 2018 seulement, mais après un succès quasi immédiat en Chine, elle s'est très rapidement intéressée à notre continent. Nio est déjà présent aux Pays-Bas, en Suède, au Danemark et en Allemagne. La France n'est pas encore concernée, mais fera partie de la seconde vague de l'offensive de Nio. Il faut donc s'attendre à ce que le constructeur distribue très bientôt ses voitures dans l'Hexagone.

L'une des clés du succès de Nio, ce sont les fameuses Power Swap Stations. Il s'agit de stations qui permettent aux voitures électriques



du constructeur d'échanger rapidement leur batterie déchargée contre un pack de pleine capacité. Cette solution, déjà explorée par Renault et Tesla, n'a pour le moment réussi à faire ses preuves que chez Nio, mais Stellantis s'y intéresse à son tour. En arrivant en Europe, Nio y a aussi importé sa solution d'échange de batterie, ce qui pourrait être un argument de poids unique au constructeur, si le réseau est déployé assez rapidement, comme le furent les Superchargeurs pour Tesla. Par ailleurs, Nio a déjà annoncé que le constructeur de voitures haut de gamme lancera en Europe deux marques de voitures électriques plus accessibles, en 2024 et 2025.

Le géant de l'automobile chinoise Geely est notamment connu pour avoir racheté Volvo, ou plus récemment Lotus. Il a aussi lancé en 2021 la marque Zeekr, qui produit des VE premium. Leur design est proche de celui des voitures de Lynk & Co, qui fait partie du même giron. Si les modèles Volvo et Polestar permettent déjà de profiter du savoir-faire technologique du groupe en Europe, Geely compte malgré tout importer sa marque Zeekr, d'abord aux Pays-Bas, en Suède et en Allemagne. Les premières livraisons en Europe du shooting brake 001 de Zeekr ont débuté fin 2023, mais la France n'est pas encore concernée. Chery est l'un des plus grands constructeurs automobiles chinois et est déjà parvenu à s'exporter sur de nombreux marchés avec succès. La marque se fait toutefois encore discrète en Europe, où elle commence seulement à s'implanter dans certains pays, dont la France ne fait pas encore partie. Chery produit des voitures électriques, mais pas uniquement, et prévoit de vendre ses produits sous trois autres marques en Europe. Ainsi, Omoda, Jaecoo et Exlantis rejoindront aussi le continent européen dans les prochaines années. Chery est par ailleurs actuellement à la recherche d'une usine au sein de l'UE.

Sous la marque Luxeed lancée en 2023, Chery proposera également des voitures électriques co-développées avec Huawei. Ce nouveau constructeur a déjà présenté sa première voiture, la berline S7.

Great Wall Motor s'est démarqué des innombrables marques chinoises voulant s'attaquer au marché européen avec son Ora Funky Cat, au style beaucoup plus singulier. Le groupe prévoyait à l'origine de diffuser ici ses voitures sous deux marques distinctes : Ora pour les modèles électriques et Wey pour les hybrides rechargeables. Finalement, le constructeur a choisi de vendre toutes ses voitures en son nom chez nous, sous l'acronyme GWM. La marque sera lancée cette année dans pas moins de 11 pays européens. La liste des premiers marchés investis par GWM en Europe est donc plus longue que pour la plupart des autres marques chinoises, mais la France en est exclue.

Aiways est un très jeune constructeur automobile chinois, fondé en 2017. Il a aussi été l'un des premiers à s'attaquer au marché européen, notamment à la France où il est présent depuis 2021. Lancé avec le SUV électrique U5, Aiways

propose désormais un second modèle à son catalogue, le SUV coupé U6, vendu sur notre territoire au prix unique de 46 990 €. Comme les autres constructeurs chinois, la carrière des modèles d'Aiways est pénalisée en France par un réseau de distribution et d'entretien très réduit. À l'instar de MG Motor, Aiways s'est associé à Car East France pour distribuer ses voitures électriques, mais le nombre de points de vente est encore faible. Si sa filiale automobile est basée en Californie, le groupe chinois Seres ne cache pas les origines de son nouveau constructeur de voitures électriques fondé en 2016. Sa marque s'est rapidement exportée en Europe, particulièrement en France où le Seres 3 est commercialisé depuis 2021. Le SUV électrique est malheureusement loin de nous avoir convaincus, malgré un tarif relativement bas.

Espérons que son second modèle importé, le SUV Seres 5, plus haut de gamme, sera plus abouti. Par ailleurs, Seres s'est désormais allié à Huawei en créant ensemble l'entreprise Aito. Le géant de la téléphonie ne compte pas produire des voitures en son nom, mais participer à leur développement avec d'autres constructeurs.

Fondée en 2014, Xpeng est une autre start-up de voitures électriques. Elle vise le milieu de gamme et sera lancée en France en 2024 avec les SUV G6/G9 et la berline P7. Avatr (prononcez "avatar") est une start-up fondée en 2018. On trouve différents acteurs à l'origine du projet porté par le groupe Changan Automobile et Nio. CATL, le leader de la batterie pour véhicules électriques, est le deuxième plus grand actionnaire d'Avatr depuis le retrait quasi intégral de Nio. Huawei est aussi partenaire du constructeur, mais sans en être actionnaire. Avatr a déjà fait part de ses intentions de s'attaquer au marché européen.

Contrairement à Huawei qui multiplie les partenariats dans l'automobile, mais sans jamais apposer son logo sur les voitures qu'il développe, Xiaomi compte se lancer sur le marché de la voiture électrique sous sa propre marque. Le géant de la téléphonie — et plus globalement de l'électronique — a présenté la berline SU7 en fin d'année dernière. Elle ressemble très fortement à la Porsche Taycan, de même que sa fiche technique, mais elle est espérée à un tarif nettement moins cher, du moins sur le marché chinois.

Pour le moment, Xiaomi n'a pas indiqué s'il espérait s'attaquer au marché européen dans un avenir proche.

In Les numériques

## Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التكوين والتعليم المهنيين

نص الإعلان الصحفي

تعلن وزارة التكوين والتعليم المهنيين أن:

التسجيلات مفتوحة من يوم الأحد 07 جانفي 2024 إلى غاية يوم السبت 17 فيفري 2024

على مستوى كل المؤسسات التكوينية، وعبر الموقع الإلكتروني:

[mihnati.mfep.gov.dz](http://mihnati.mfep.gov.dz)

- أيام الانتقاء والتوجيه: 18، 19، 20 فيفري 2024.

- الإعلان عن النتائج: يوم الخميس 22 فيفري 2024.

- الدخول الرسمي: يوم الأحد 25 فيفري 2024.

## Communiqué

Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels informe :

- Inscriptions du dimanche 07 janvier 2024 au samedi 17 février 2024 au

niveau des établissements de formation professionnelle, et en ligne

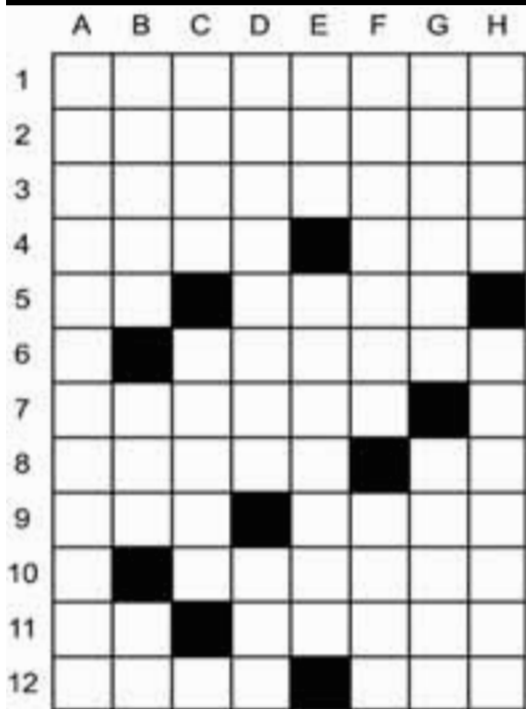
[mihnati.mfep.gov.dz](http://mihnati.mfep.gov.dz)

- Journées de sélection et d'orientation: les, 18, 19, 20, février 2024

- Proclamation des résultats: jeudi 22 février 2024

- Rentrée officielle le: dimanche 25 février 2024.

## Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Mets au goût d'olives.
- B. Parfum de marinade. Il fait la fermeture. En face, mais au centre.
- C. Alla sur l'onde. Garniture de couette.
- D. Arrivera sur une nappe. Politesse en fin de repas.
- E. Placé. Il travaille pour des prunes.
- F. Colorations des tissus. On a beau jeu de les gagner.
- G. Jeux d'osselets. Collection de vêtements.
- H. Vieille école de philosophie. Cachées.

### HORIZONTALEMENT

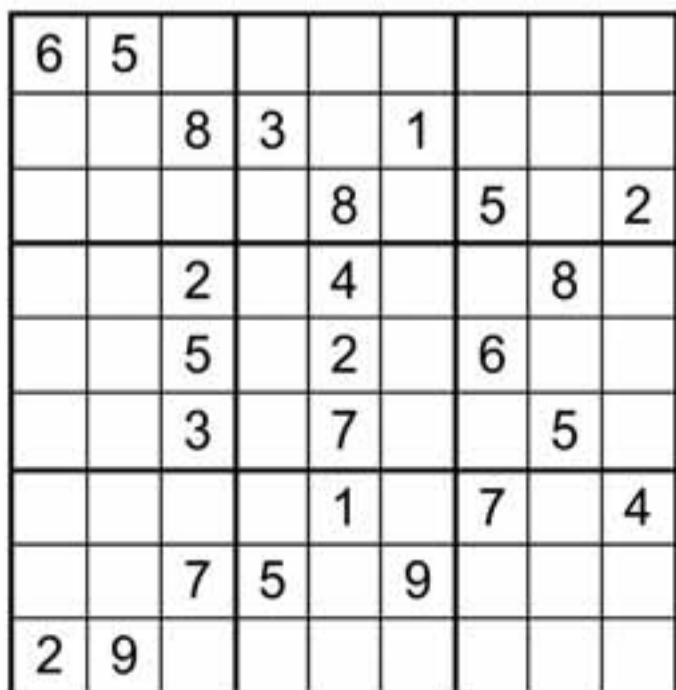
- 1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
- 2. Froid et peut-être même glacé.
- 3. On le reçoit deux fois par an.
- 4. Étoile sur toile. Cap à tenir.
- 5. Il en faut plusieurs pour déchaîner les rires. Tel un certain oiseau.
- 6. À lire en condensé.
- 7. Passés au bleu.
- 8. Lit au salon. Ils collectent des tuyaux.
- 9. Arbre tropical au bois apprécié. Vieux chef de tribu.
- 10. Ancien navire grec.
- 11. Il faisait cligner des yeux ceux qui l'aimaient. Port antique.
- 12. Frais de bouche. Pas pour tous.

## LES MOTS FLÉCHÉS

TROP HARDIS	ABRI RUDIMENTAIRE	TAXES INCLUSES	IL FAIT LE POIDS	ISOLÉE	PARTICULIÈREMENT CHER
CHARMEUSE	AVARIES DÉGÂTS	ESPACE PARSEME D'ÉTOILES	PEU COMMODOE	C'EST ÇA	ON Y MET DU POISSON EN BOÎTE
ATTENTIVE AUX DÉTAILS					
CLAIRE ET PRÉCISE			MONNAIE DES ÉTATS-UNIS		
CONCRÈTE				OUI NE SENT PLUS LE RENFERME	
C'EST LE 93					
DEUX À ROME					A PAYER
EXPERT					DEUX FOIS CINQ
TERMINAISON DE VERBE					
MONTRA DU CRAN					SPÉCIALITÉ VIET-NAMIENNE
					PETITE ÉTENOUE D'EAU STAG-NANTE
		TEL-LEMENT	COMME LE CALCUL DE TÊTE	TOUT ROUGES DE COLÈRE	DIEU SOLAIRE
		ATTRIBUT DE PAON			CHEMIN DE MARCHEURS
ON DIT QUELLE FAIT LA FORCE	EM-PRÉINTE LAISSÉE			NE PAS RESTER INACTIF	
	FILLE FAMILIÈRE				
			IRIGÉE		
			MESURE AGRAIRE		
ACARIEN ESTIVAL				UN SYMBOLE POUR PASCAL	
HIDALGO À PARIS					
			ELLE LAMINE LE GRUYÈRE		
CARTE POUR FAIRE UN CARRÉ		CRIS TEL L'AGNEAU			



## SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

ACARIATRE ACIER APLANI ARRIVEE ARTILLEUR CALME CECI CELERI DATER  
 ENFERMER EPEE FARCI HIEMAL ILET IRISE PARIER PEON PETUNIA PIGE  
 RAPHIA REPARE REPTILE SUPPLEER TARTARIN TOLERANCE TROT TUILEAU UNIEME  
 VERRE

R	T	R	O	T	A	U	L	R	C	E	A
U	N	O	E	P	A	A	N	E	L	C	R
E	A	L	L	E	M	R	L	I	A	A	E
L	I	A	L	E	L	E	T	R	E	L	M
L	N	I	I	V	R	P	I	A	I	M	R
I	U	H	C	I	E	A	P	P	R	E	E
T	T	P	E	R	T	R	N	U	I	I	F
R	E	A	C	R	A	E	R	C	S	G	N
A	P	R	E	A	D	F	A	E	E	P	E

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## LE RÉSEAU NATIONAL POUR LA TRANSPARENCE NARACOM VOIT LE JOUR

La présidente de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mesrati a présidé hier à Alger la cérémonie officielle d'installation du Réseau algérien pour la transparence « NARACOM ». «Le rôle assigné au réseau dont il s'agit se limite à la sensibilisation, l'information, la formation et la diffusion d'une culture de rejet de la corruption en faisant connaître les problèmes et les crimes de corruption. Ce réseau interactif est d'une

grande fiabilité, car il constitue un front interne uni dans la lutte contre la corruption » a déclaré Mme Mesrati. La même responsable a assuré que la création du réseau NARACOM intervient pour renforcer la démocratie participative. Il s'inscrit également dans le cadre des efforts pour la moralisation de la vie publique, soulignant le rôle dévolu à la société civile en tant que « partenaire actif dans ce processus de prévention contre la corruption ».



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 17 JANVIER 2024 // N°729 // PRIX 20 DA

IL L'A FAIT DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET DE L'APN

## Le ministre du Tourisme détaille les chiffres-clés et les résultats du secteur

**Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a présenté hier devant la commission des finances et du budget de l'APN, son bilan dans le cadre du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021.**



Ainsi, dans le chapitre des crédits de fonctionnement, il a signalé que le secteur a bénéficié de crédits initiaux d'une valeur de 3244 millions DA, soulignant que le budget de fonctionnement a connu une évolution au cours de 2021 par rapport à 2020 de 126 millions DA, soit, une hausse de 3.88%. La consommation des crédits, poursuit-il, a atteint les 2869 millions DA, soit 88% des crédits finaux, tandis que les postes budgétaires ont été de l'ordre de 2448. Concernant les dépenses du personnel, il fera savoir que les crédits finaux ont été fixés à 445 millions DA en direction de l'administration centrale dont 389 millions DA ont été consommés, soit plus de 82%, et 1.846 million DA pour les fonctions externes dont 1.774 million DA ont été consommés, soit plus de 96%. Concernant les subventions de

fonctionnement, a-t-il ajouté, les crédits finaux alloués sont de 508.23 millions DA dont 446 millions DA ont été consommés, et ceux des transferts sociaux sont de 265.71 millions DA, soit 2.35% de plus qu'en 2020, et dont 259 millions DA ont été consommés, soit plus de 94%. Dans le registre des dépenses d'investissement, il indiquera que 16 139 millions DA ont été dégagés avant de faire l'objet d'une réévaluation et les augmenter à 16 961 millions DA, soit 22 millions DA de plus. Au total, précise-t-il, 23 opérations d'investissement sont inscrites en 2021, dont un programme d'étude sur le secteur du touris-

me qui est en cours de réalisation, la diffusion du plan qualité, le lancement de projets de nouvelles zones d'extension touristiques (ZET), la réalisation d'une banque de données dans le secteur, l'étude de création d'une école nationale supérieure de tourisme et la réhabilitation des instituts de l'hôtellerie et du tourisme de Bou-Saâda et de Tizi-Ouzou. Le secteur a bénéficié, par ailleurs, révèle le ministre, de nouveaux programmes d'une valeur de 400 millions DA, pour la réhabilitation notamment de ces deux instituts, notant que les crédits de paiement sont estimés à 297 millions DA. Dans son exposé, le

ministre est revenu sur les indicateurs les plus importants de son secteur au cours de 2021, le nombre des touristes étrangers et nationaux notamment. Il a rappelé dans ce contexte que 66.995 touristes étrangers et 58.243 touristes issus de la diaspora, soit 125.238 au total, ont traversé les frontières algériennes en 2021, alors que 344.162 Algériens se sont déplacés hors de nos frontières. La saison saharienne 2019-2021 a attiré, fait-il remarquer, 527.906 touristes, 512.871 nationaux et 15.035 étrangers. Le volume du parc hôtelier durant cette année-là est estimé à 1502 unités, dont 1115 hôtels urbains et 258 balnéaires, avec une capacité totale de 132.266 chambres. Au cours de cette même année, 2.585 projets hôteliers ont été enregistrés. «Le nombre des agences de voyages a atteint les 4.267 et celui des guides 200, entre nationaux et locaux. Durant la saison estivale, du 1er juin au 20 septembre 2021, le tourisme balnéaire a attiré 25.761.899 estivants», renchérit-il, relevant que durant 2021, 224 ZET ont été recensées. Dans le secteur de l'artisanat, conclut-il, 617.422 activités artisanales ont été inscrites en 2021, générant 1.105.267 postes d'emploi.

Avec Aps

### ATTRIBUTION DU FONCIER INDUSTRIEL INEXPLOITÉ POUR UNE APPROCHE PLUS ÉQUILIBRÉE

Lors de sa visite, lundi dernier, dans la wilaya d'Annaba, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a fait état de la récupération, au niveau national, de 6 000 hectares de foncier industriel inexploité qui seront «orientés vers l'investissement et le développement d'activités productives à haute valeur ajoutée, conformément à la nouvelle loi sur l'investissement». Le foncier industriel non exploité fait référence aux terrains ou aux zones spécifiquement désignées pour accueillir des installations industrielles, mais qui n'ont pas encore été utilisées ou développées à cette fin. Ces terrains sont destinés à accueillir des entreprises pour leurs besoins de production, de logistique ou d'autres activités liées à l'industrie. Le foncier industriel non exploité représente des opportunités potentielles pour les entreprises en quête de terrains pour leurs activités. Il peut y avoir plusieurs raisons pour lesquelles le foncier industriel reste inoccupé telles que l'offre excessive ou les problèmes réglementaires qui empêchent l'utilisation immédiate de ces terrains. La collaboration entre les autorités locales, les propriétaires et les entreprises peut contribuer à lever ces obstacles et à favoriser le développement économique. Pour les pouvoirs publics, il n'est pas question de laisser la situation en l'état. La politique de l'Etat est claire : seuls les véritables investisseurs auront accès aux terrains.

R.E.

CAN 2023 (CÔTE D'IVOIRE)

### LE BURKINA FASO S'IMPOSE FACE À LA MAURITANIE ET PREND LA TÊTE DU GROUPE D

Le Burkina Faso s'est imposé, hier, face à la Mauritanie grâce à un penalty décisif inscrit par Bertrand Traoré dans le temps additionnel (1-0). Il prend la tête du groupe D, avec trois points, suivi donc de l'Algérie et de l'Angola, avec un point. Les Burkinabés ont toutefois trouvé d'énormes difficultés face à des Mauritanais qui

défendaient bien. Finalement, il aura fallu attendre le temps additionnel pour que le Burkina Faso inscrive un but synonyme de victoire et prenne ainsi la tête du groupe D. L'Algérie et l'Angola partagent la deuxième place donc, avec un seul point. La Mauritanie ferme la marche avec zéro point.

R.S.

BUREAUX DE CHANGE

### LES INSTRUCTIONS DE LA BA BIENTÔT PROMULGUÉES

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a fait savoir, hier, au Forum d'El Moudjahid, que la Banque d'Algérie promulguera bientôt les instructions fixant les modalités d'application du règlement relatif aux bureaux de change. «Le Règlement fixant les conditions d'autorisation, de constitution, d'agrément, et d'exercice des bureaux de change a déjà été promulgué. Il ne reste que les instructions d'application qui ne vont pas tarder à être promulguées », a-t-il indiqué. Et d'ajouter que la revalorisation de l'allocation touristique est du ressort de la Banque d'Algérie. Ces bureaux de change, faut-il le rappeler, auront un champ d'activités couvrant plusieurs opérations, dont l'allocation de change

les voyages touristiques ou professionnels à l'étranger, les frais d'études et de stage, entre autres. S'agissant des succursales des banques algériennes devant s'installer à l'étranger, Faïd a annoncé l'ouverture, dans quelques jours, par la Banque extérieure d'Algérie (BEA) d'une filiale à Paris (France). Il a rappelé que deux banques algériennes ont été inaugurées récemment en Mauritanie et au Sénégal, annonçant par la même l'ouverture prochaine d'une troisième banque en Côte d'Ivoire. Ces banques ont pour principale mission d'accompagner les entreprises algériennes exportatrices, à travers des opérations centrées essentiellement sur le corporate.

Y.B.

